LES DURUZ DE CRONAY SONT-ILS TOUS COUSINS ?

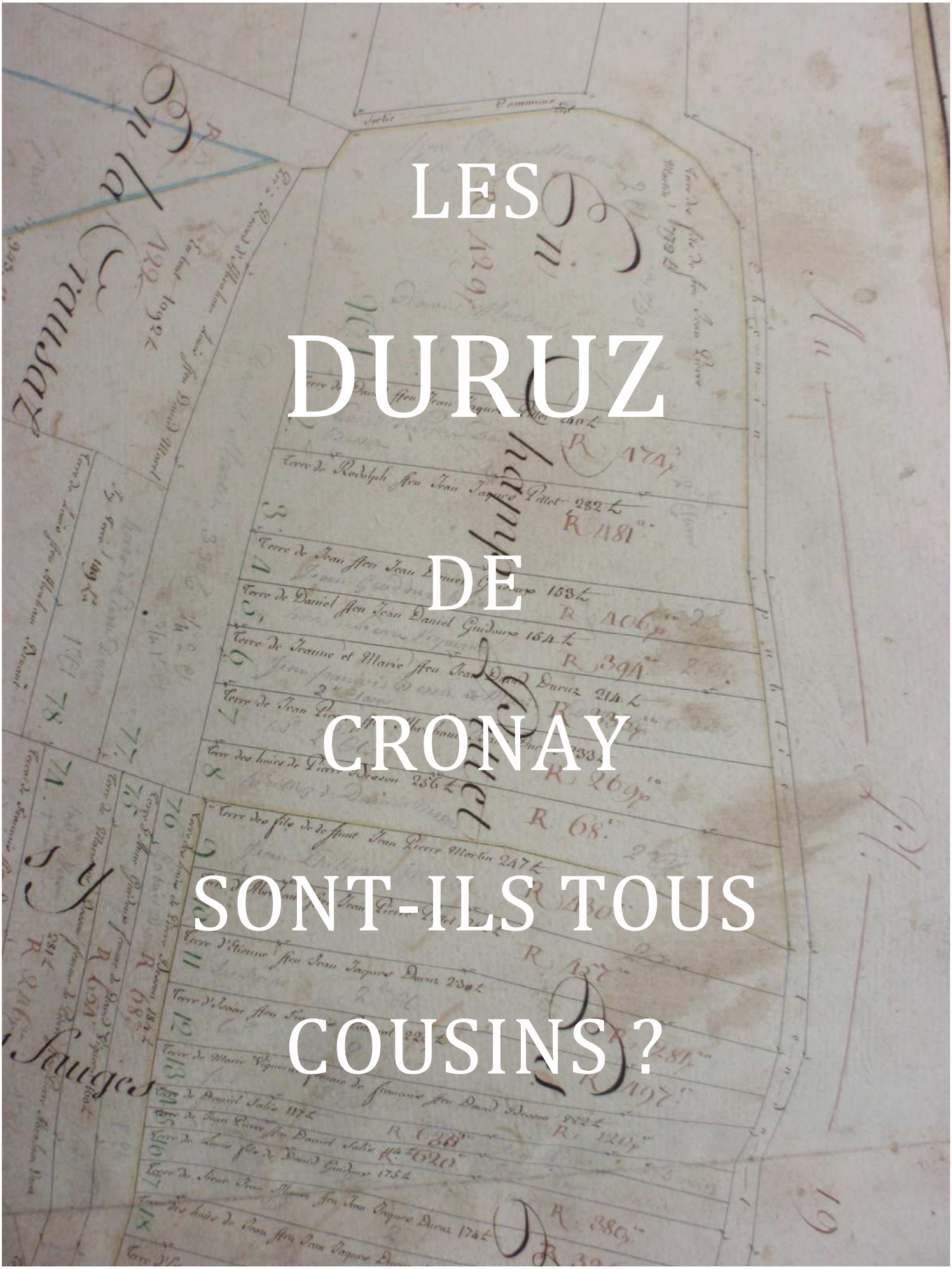

Par Patrik Duruz / patrik@duruz.ch

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 3
Premiers constats 4
Lignées paternelles 4
Petit aperçu des cogitations du généalogiste amateur… 5
Les obstacles 5
Les satisfactions 7
Petit délire scientifique 7
Résultats 8
Les lignées… 9
Lignée de Pierre : La plus courte… 9
Troisième génération 9
Quatrième génération 10
Et ensuite 11
Lignée de Jean Pierre : Éteinte mais vivante… 11
Deuxième génération 11
Troisième génération 11
Quatrième génération 12
L'extinction ? Pas tout à fait ! 13
Jean François : La ligné qui tient à deux fils… 13
La souche 13
Deuxième génération 13
Troisième génération 14
Quatriéme génération 16
Et après… 16
La lignée d'Israël, la plus fournie 17
Branche de Piere Abraham (1687-1748) 18
Branche de Jean Jaques (1688-1752) 20
Jaques (1733-1809), la clé du problème 20
Etienne (1740-1797) 26
Jean François (1743-1806) 27
Branche d'Abraham Isaac (1693-1753) 27
Elizabeth 27
Jean Pierre (1740-1812) 30
La réponse 31
Conclusion 33
Attentes 33

AVANT-PROPOS

Années 90

Ma vie publique prend de l'ampleur, je rencontre pas mal de monde en ville…

- *Tu salueras bien ton papa de ma part…*
- *Mais ?.. Il est décédé depuis longtemps !*
- *Ah bon, t'es pas le fils au Pierrot ?*
- *Ben non ! Moi, je suis le fis à Gilbert qui était secrétaire à Léon-Michaud. Mais le Pierrot a aussi un fils de mon âge. Et on nous a souvent confondus.*
- *Ouais, mais de toute manière vous êtes de parent.*

Scène ordinaire de ma vie quotidienne, maintes fois vécue. À tel point qu'un jour, Pierre et moi avons décidé de pouvoir donner, à nos interlocuteurs, quelques informations sur notre lien de parenté.

Départ pour Donneloye, où dorment les registres de l'état civil de Cronay. De cousinage, point n'en fut trouvé…

Années 2000

Les années passent, La scène de la confusion se répète à de multiples reprises. Peut-être que les Archives Cantonales Vaudoises m'en apprendront plus ? C'est décidé. Je vais y passer une journée avec un bloc-notes. Trois bobines de microfilms plus tard, je me retrouve avec une masse d'informations, notées à la hâte. Les *Jaques*, les *Jean Jaques* les *Jaques Abraham*, les *Jean Abraham* et les *Abraham* se bousculent dans tous les sens. Grosse déception. Il y a un chainon manquant, un nœud gordien dont je ne viens pas à bout avec les informations détenues. Deuxième visite aux ACV ; impossible de mettre de l'ordre dans mes renseignements, il va falloir professionnaliser mes méthodes. Peut-être n'y arriverai-je jamais…

2010, c'est décidé ; s'il faut être systématique, à moins de louer une chambre aux archives cantonales, je dois au moins me procurer celles de Cronay. Rien n'est simple au royaume de l'administration. Un an plus tard, je reçois mon précieux colis… en provenance de Salt Lake City.

Trois bobines de microfilms, copies des registres originaux filmés dans les années 70 par l'Église de Jésus Christ des Saints des derniers jours (en bref : Les Mormons). Ma réponse est peut-être là-dedans… Le problème, c'est que je ne possède pas l'appareillage de lecture. Il va falloir faire preuve d'inventivité.

Deux ans passent, et le virus reprend de l'activité. Après maintes tentatives, j'ai plus ou moins bien numérisé l'ensemble des bobines en ma possession. Lecture systématique, création d'un répertoire, classements divers. Une importante lacune apparait entre 1840 et 1860 ; rien sur Cronay dans les registres de cette époque. Une visite aux ACV, et ce vide est comblé par les archives de la paroisse de Pomy à laquelle Cronay a été rattachée pendant ces quelques années. Je découvre quelques éléments intéressants dans les carnets du Consistoire de Cronay. On y reviendra…

Mes listes sont enfin compètes ! Des centaines d'enfants, de parents, de conjoints, parrains, marraines, défunts et autres fonctions et qualités… Plus de trois mille deux cent occurrences de *Duruz* se côtoient sur des feuilles de calcul patiemment remplies pendant des jours entiers.

Et, soudain, comme par miracle, après avoir tout remis en question, éprouvé toutes les hypothèses, vérifié tous les indices, la lumière jaillit. Tous les enfants ont un père dont on peut trouver la trace du père. Je n'ose pas y croire ! Vingt-cinq ans de recherches, et la solution se trouve sous mes yeux. Il faut que je raconte cette histoire, que j'en fasse quelques chose, que je la partage…

PREMIERS CONSTATS

Qu'on se le dise, nous ne sommes pas des Huguenots, venus de France à la révocation de l'Édit de Nantes. Ni Martin Luther, ni Jean Calvin n'étaient nés, lorsqu'en 1482, *Jean*, fils *d'Antoine d'Ouz Ruz* de Cronay vendait une parcelle de terrain aux frères Besson. Notons qu'à cette même époque deux autres d'Ouz Ruz au moins sont présents à Cronay[1], à savoir, *Pierre d'Ouz Ruz d'orient*, et *Claude d'Ouz Ruz de vent*.

Ainsi, les Duruz de Cronay ne peuvent en aucun cas être des réfugiés venus de France. Il n'est toutefois pas impossible que d'autres souches présentes dans le canton[2] soient issues de cette immigration.

Plus tard, d'Ouz Ruz évoluera en Du Ruz[3], puis en Duruz[4]. Graphie unique qui persiste à ce jour, et qui sera utilisée par la suite dans ce travail.

Mon propos est donc l'étude des Duruz de Cronay. De par son étymologie, ce nom peut être apparu en plusieurs endroits. Cette étude ne cherche pas à prouver un éventuel lien avec les autres souches présentes dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres, même si la répartition des plus anciennes souches de Duruz en Suisse romande montre une évidente proximité entre Chigny et Vufflens-le-Château. Quant à l'alignement Mürist(FR)-Cronay-Bofflens, il faudrait sans doute une vie d'études pour lui trouver une origine historique. Mais ceci est une autre histoire.

LIGNÉES PATERNELLES

Seules lignées à travers lesquelles on puisse voir couler le sang des anciens, en étudiant le bien nommé patronyme, c'est en premier lieu aux lignées paternelles que cette recherche est consacrée. Mesdames, à vous qui contribuez tout autant, si ce n'est bien plus, à perpétuer la vie, je vous dois donc quelques excuses. L'ampleur des recherches ne me permet pas à ce jour de consacrer assez de temps à la découverte de tous les descendants des Duruz originels, que nos coutumes ont fait changer de patronyme par mariage. Bien entendu, toute information sur des lignées cognatiques[5] est la bienvenue.

Basée sur la lecture systématique des registres paroissiaux, et de l'état civil de Cronay[6], ma recherche a consisté, dans un premier temps, à relever, parmi les quelque 2320 pages de ces documents, toutes les apparitions de Duruz au fil des années 1687 à 1875.

---

[1] Selon une source trouvée sur Internet, et maintenant retirée. Traduction d'un texte en latin extrait des archives de Savoie.
[2] Notamment à Vufflens-le-Château, Chigny et Bofflens.
[3] Dont la dernière apparition figure pour Israël lorsqu'il est mentionné le 22 janvier 1708 (Eb40, p.74)
[4] Première apparition au baptême de Daniel, fils d'Israël Duruz, le 10 novembre 1695. Eb40-1, page 31
[5] Lignées comprenant d'autres noms de famille, en général, obtenus par mariage.
[6] Archives Cantonales Vaudoises, cote Eb40-1 à 5 et Ed40-1à4 ainsi que Ed109 (Pomy)

PETIT APERÇU DES COGITATIONS DU GÉNÉALOGISTE AMATEUR…

LES OBSTACLES

Loin de vouloir décourager les amateurs de recherches familiales, il me faut aborder, en premier lieu, les difficultés rencontrées dans ce type de démarche.

Tout d'abord, il faut accéder à l'information originale. Ces supports anciens et précieux, ne sont généralement pas accessibles au public ; et c'est tant mieux ! Par contre, pour qui le désire, la quasi-totalité des archives cantonales de Suisse est accessible au public sous forme de reproduction des originaux, microfilmés ou numérisés.

Une fois devant ces documents, il faut garder à l'esprit trois choses : La première est que personne n'est à l'abri d'une erreur d'inscription, même un ministre du culte érudit. La deuxième est que personne ne peut combler les lacunes constatées dans les registres ; ce qui n'a pas été écrit ne le sera jamais… Et enfin, en face d'un écrit il faut rester modeste quant aux certitudes. Il faut en apprendre beaucoup sur les us et coutumes d'une époque pour interpréter correctement ce qui est sous nos yeux. Rien n'était plus courant, par exemple au XVIIIème siècle, que de ne pas se faire appeler par son nom de baptême ; loin s'en faut ! Et la suite nous le montrera de manière éclatante…

Vous êtes enfin devant les textes originaux, ou leur reproduction fidèle. Maintenant, il s'agit de les saisir. C'est à ce moment que l'on rencontre un autre obstacle : La lecture.

La principale difficulté qui se dresse sur la route du généalogiste en herbe est incontestablement celle du déchiffrage. Que ce soit du fait de l'écriture des auteurs sur le plan de la calligraphie ou sur celui de l'usure tu temps sur les documents.

Pour ce qui est de l'écriture des différents ministres du culte, quelques exemples parlent plus que de longues phrases : Certains pasteurs nous laissent des textes d'une lisibilité impeccable…

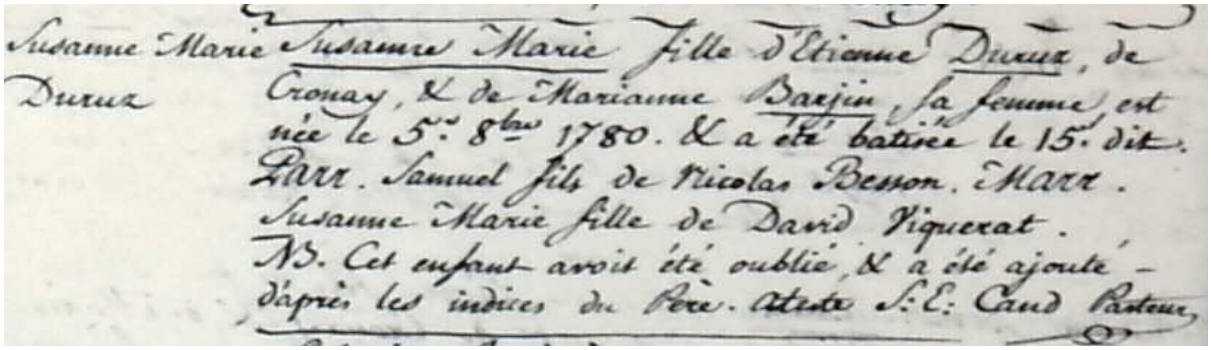
Susanne Marie Duruz

Susanne Marie fille d'Etienne Duruz, de Cronay, & de Marianne Barjin sa femme, est née le 5.e 8.bre 1780. & a été batisée le 15.e dit. Parr. Samuel fils de Nicolas Besson. Marr. Susanne Marie fille de David Piquerat. NB. Cet enfant avoit été oublié, & a été ajouté d'après les indices du Pere. Attesté S.E. Cand Pasteur

Merci donc, à Sigismond Emanuel Cand, Ministre du culte à Cronay de 1794 à 1825 pour la lisibilité de ses écrits.

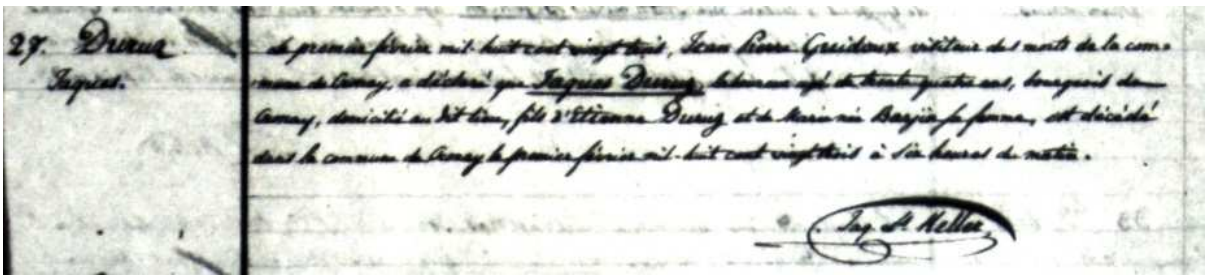

D'autres, malgré une belle plume, sont adeptes des pattes de mouches, comme Jaques Keller de Payerne, ministre du culte dans les années 1820.

Il y a aussi les brouillons

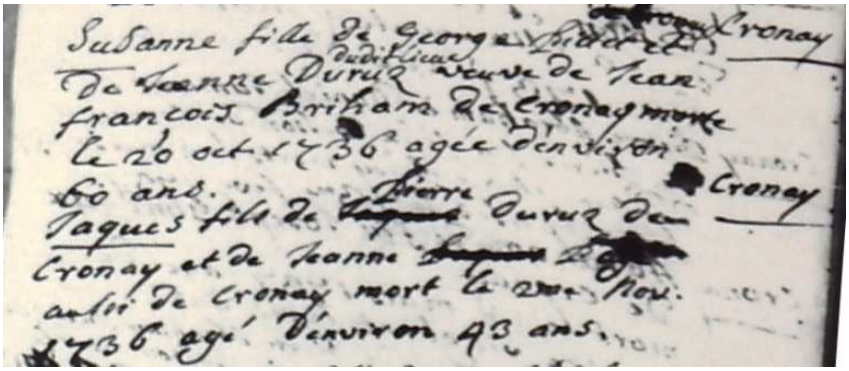

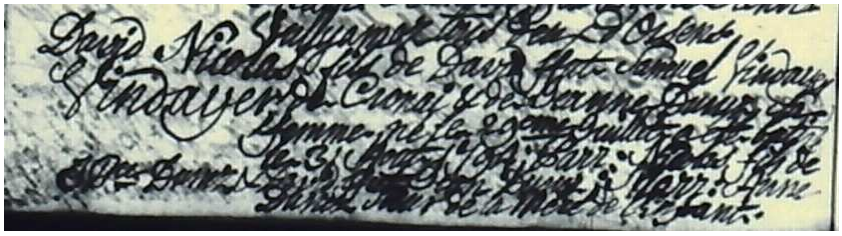

Et les encres qui, au fil des années, finissent par traverser le papier…

Enfin, devant les informations recueillies, il faut encore se garder de toute interprétation hâtive. Comme, par exemple dans l'acte de baptême ci-contre du 24 décembre 1713.

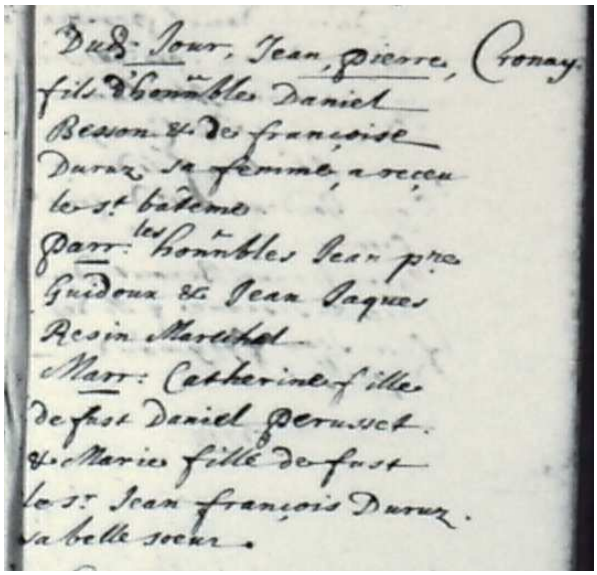

En observant l'ensemble de l'intitulé concernant la seconde maraine, on peut lire *: Catherine, fille de fust le s*r*. Jean François Duruz,* ***sa belle sœur****.* Toute la question est de savoir « la belle sœur de qui ? ». Et les réponses qui en découlent peuvent faire varier considérablement vos conclusions.

En effet, elle pourrait être la belle sœur de Catherine Perusset, de feu Daniel Pérusset, dernière personne nommée, mais rien n'exclut qu'elle soir la belle sœur de Jean-Pierre Besson ; auquel cas, le « sa » serait une reprise de celui de « sa » femme . Car il y a bien deux façons d'être belle sœur. Ce peut être l'épouse du frère d'une femme, ou la sœur d'un conjoint, quel que soit son sexe. Ainsi, avant d'affirmer quoi que ce soit, il vous faut connaître les situations familiales de tous les acteurs.

LES SATISFACTIONS

Ces vingt dernières années ont sans doute permis un immense progrès dans les recherches des amateurs. L'apparition de la photo numérique a, en effet, facilité, non seulement la saisie d'un grand nombre de données, mais, par la retouche d'images, elle a surtout fourni des outils qui améliorent considérablement la lisibilité.

Depuis les années 2010, la numérisation a, de plus, permis à de nombreuses archives cantonales, ou même, nationales de mettre tout ou partie leurs données en ligne. Tous ces éléments rendent accessibles des données qui auraient requis des années de travail à l'amateur des années 1990.

De manière générale, l'informatique, avec ses logiciels spécialisés, comme d'ailleurs ses tableurs et autres traitements de textes, ont largement simplifié le travail de classement et d'indexation des données.

Comme dit plus haut, de plus en plus d'archives sont accessibles directement sur *Internet*. Mais la toile héberge également un nombre croissant de sites sur lesquels tout un chacun peut déposer sa généalogie. Hormis le fait que bon nombre de ces sites sont phagocytés par les Mormons, on y trouve tout et n'importe quoi… Du travail de recherche sérieux et référencé, au plus fantaisiste puzzle d'histoires familiales colportées de bouche à oreille et manquant de tout caractère rigoureux quant aux recherches et vérifications.

Aussi, il est indispensable de faire preuve de la plus grande rigueur, avant de tirer des conclusions sur telle ou telle branche qui pourrait venir se raccorder à votre arbre…

Le fait est que le *World Wide Web* n'en demeure pas moins un outil passionnant, et que les distances se trouvent réduites à néant, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'investiguer sur la branche australienne des Duruz de Cronay. Car il y en a bel et bien une !

PETIT DÉLIRE SCIENTIFIQUE

La seule façon de savoir la vérité requiert quelques moyens techniques, et un peu de perspicacité :

Munissez-vous d'un télescope assez puissant ; du genre balèze, qui grossit un trillion de fois. Placez-vous au centre de Cronay. Pointez l'objectif en direction de δ du Cygne. Cherchez dans les alentours un miroir qui est orienté exactement dans votre direction. Si votre appareil est de bonne qualité, le miroir étant placé à environ 170 années-lumière, vous devriez pouvoir y observer, en direct, la vie, telle qu'elle se déroulait à Cronay il y a 340 ans. Donc dans les années qui nous préoccupent…

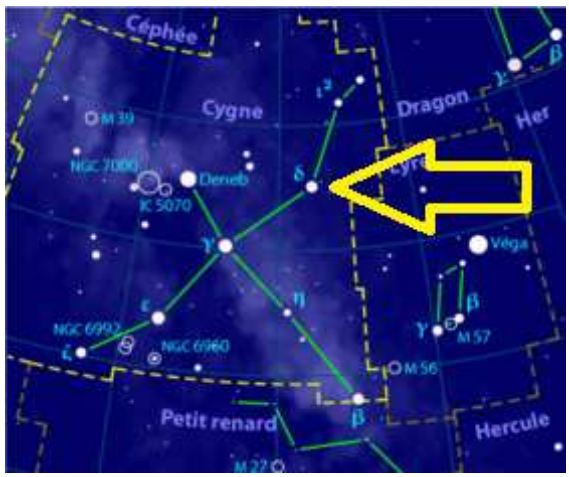

Ensuite, au gré de votre fantaisie, vous pourrez procéder de même avec d'autres étoiles, pour observer d'autres époques… Bonne chance !

PS : Ça, c'était pour l'image. Pour le son, je n'ai pas de solution !

RÉSULTATS

À l'apparition des registres paroissiaux à la fin du XVIIème, on recense quatre familles que l'on peut qualifier d'actives sur le plan de la généalogie, puisqu'à cette époque, il y nait des enfants :

❶ **Jean François Du Ruz et Anne Groux** dont naissent:
- Suzanne en 1687
- Abraham en 1692
- Et Marie en 1696

❷ **Israël Du Ruz et Françoise Pittet** dont naissent:
- Pierre Abraham (1687)
- Jean Jaques (1688)
- Jean François (1691)
- Abraham Isaac (1693)
- Daniel (1695)
- Judith (1697)
- Et Israël (1699)

❸ **Pierre Du Ruz et Jeanne Page**, dont nait Jaques le 8 avril 1688.

❹ En 1712, **Jean Pierre de feu Jean Jaques Duruz**, Justicier de Cronay **et Marie Catherine Vuagnière** ont un fils prénommé Jean Jaques Abraham.

Aucun des autres actes de naissance figurant dans les registres consultés ne fera état de descendance d'autres personnes que celles citées ci-dessus ; du moins en ce qui concerne les lignées paternelles.

D'autres Duruz (ou Du Ruz) déjà vivants à cette période sont cités à divers titres dans les registres de l'époque. Bien que n'ayant pas de descendance mentionnée par la suite, il est bon d'en relever les noms, car ils permettent parfois d'établir des liens familiaux entre certains de ceux cités plus haut. Il s'agit de :

- **Abraham DURUZ**, cité en tant que mari de **Marie Kratzer** en 1710, 11 et 12. Il ne peut être aucun des autres acteurs rencontrés. Il meurt le 13 décembre 1760, à l'âge de 90 ans !
- **Elizabeth Du Ruz**, veuve d'Adam Pittet, et sœur d'Israël.
    - Elle épouse **Jean Pierre Du Ruz** le 19 février 1692.
- **Anne Du Ruz**, femme de Jaques Pittet.
- **Jeanne fille de feu Louis Du Ruz,** marraine de Marguerite Pittet (fille des susnommés), le 10 janvier 1692
- **Anne Magdelaine, fille de feu Félix Du Ruz**, qui épouse George MERLE de Faoug en mars 1710.
- **Eve Barbille, fille de feu Pierre DURUZ**, épouse François Louis CHARLES de Champvent, le 6 avril 1714. Peut-être la fille de Pierre et Jeanne Page.
- **Françoise Duruz** apparait comme marraine de Suzanne Françoise Viquerat en 1699. C'est probablement elle qui enfantera sept fois de 1709 à 1726, en tant qu'épouse de Daniel BESSON ; mais son ascendance n'apparait à aucun moment.

Aucune occurrence trouvée dans les registres paroissiaux et registres d'état civil des années qui suivent (naissances, communions, mariages, décès) ne faisant état d'autres *DURUZ* que ceux évoqués ci-dessus, nous pouvons donc nous lancer dans l'étude des quatre lignées actives.

LES LIGNÉES…

LIGNÉE DE PIERRE : LA PLUS COURTE…

Cette souche, qui disparait en 1780 dans sa lignée agnatique avec le décès de Pierre Duruz, petit-fils de Pierre Du Ruz et Jeanne Page, a beau être la plus courte, elle restera sans doute celle qui aura le plus permis, par la suite, de faire parler de Cronay par-delà les frontières du district.

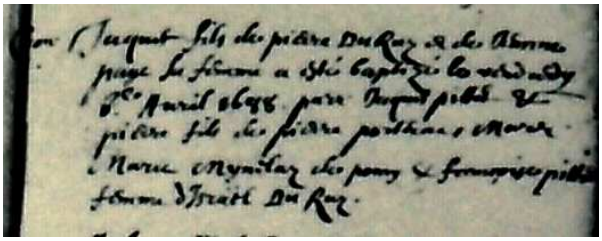

Unique enfant inscrit dans le premier registre disponible, Jaques est baptisé le 8 avril 1688 à Cronay. Le registre n'étant ouvert que depuis le mois de juin 1687, rien ne permet d'affirmer que la naissance de Jaques n'a pas été précédée par d'autres, comme, par exemple, celle d'Eve Barbille, puisqu'elle est dite de feu Pierre Duruz en 1714... Mais, sur la base des documents accessibles à ce jour, il nous faut considérer qu'il est le seul descendant de ses parents.

Sur l'acte de baptême, il est intéressant de noter que la famille Pittet est représentée par deux personnes, Jaques, le parrain, et Françoise, la marraine, et également femme d'Israël Du Ruz.

Jaques communie le 24 février 1708. Il est alors donné pour fils de feu Pierre Du Ruz. Ce dernier s'est donc éteint entre 1688 et 1708. Les registres de décès n'étant introduits qu'en 1728, nous devrons nous contenter de cette grossière estimation.

TROISIÈME GÉNÉRATION

De 1716 à 1732, six enfants vont être baptisés. Tous sont de Jaques Duruz et Jeanne Delessert. Malgré l'absence de trace de mariage, Jaques doit être le fils de Pierre ; toutes les autres personnes pouvant être confondues avec lui[7] étant clairement identifiables.

Des six enfants, un seul est un garçon : Pierre David, né le 12 mai 1727. Autant dire que, sur le plan de la transmission du nom de famille, la situation est délicate.

Alors que Pierre David est âgé d'une dizaine d'années, ses parents décèdent tous deux à une année d'intervalle. Il est probable qu'il soit accueilli par un parrain ou une marraine pour les quelques années qui lui restent avant de sortir de l'enfance. Pierre David reçoit la première communion à Pâques 1745. Il n'est pas inscrit au registre comme fils de Jaques, mais ce ne peut être que lui.

Pierre David disparait ensuite pour une longue période des registres de Cronay, dans quelque rôle que ce soit.

[7] Notamment un certain *Jean Jaques*, également né cette année-là, sur lequel nous reviendrons longuement plus loin…

QUATRIÈME GÉNÉRATION

C'est en avril 1772 que parait la publication du baptême de *Jeanne Suzanne Françoise*, fille de Mr Pierre Duruz et de Demlle Sara Grézy, sa femme. Ces appellations peu coutumières dans le registre, ainsi que la présence de parrains et marraines en provenance de Genève, nous indiquent que Pierre a voyagé. Il a pour le moins élargi le cercle de ses connaissances bien au-delà de Cronay.

Pierre décède le 11 novembre 1780 à cinquante-trois ans et demi. Cette précision vient confirmer qu'il s'agissait bien de Pierre David de feu Jaques.

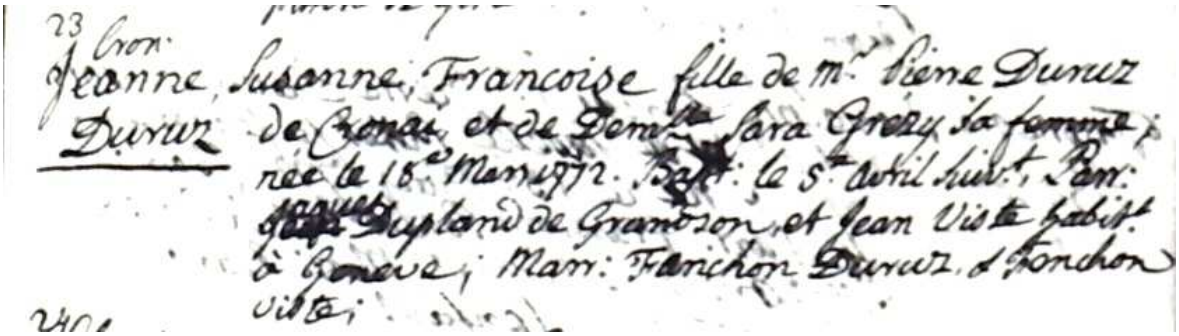
23 Cron:
Jeanne Susanne Francoise fille de Mr. Pierre Duruz
Duruz de Cronay et de Demlle Sara Grezy sa femme;
nee le 18e Mars 1772. Bapt: le 5e Avril suivt. Parr:
Duplard de Gramoson et Jean Viste habit.
à Geneve; Marr: Franchon Duruz, & Fonchon
Viste;

Jeanne Suzanne Françoise communie à Pâques 1787 ; elle a alors abandonné son deuxième prénom. Alors que ses « camarades de promotion » sont tous désignés comme fils ou fille d'untel, pour Jeanne Françoise, on peut lire fille de Mr Duruz. Il semble se confirmer que Pierre avait acquis un statut particulier qui le distingue des autres habitants du village.

Jeanne Suzanne va ensuite, selon toute vraisemblance, recevoir une éducation telle qu'elle pourra ensuite de propulser hors de la vie rurale de ce petit village qu'est Cronay.

Jeanne Suzanne a donc vingt-deux ans lorsqu'est enregistrée l'inscription suivante :

Les promesses de mariage entre Jaques Dauphin Moulinié, fils de Jaques Dauphin, Citoyen bourgeois de Genève d'une part, & Jeanne Françoise, fille de Mr Pierre Duruz de Cronay, ont été publiées sans opposition dans l'église de Cronay, les 23ème février, 2ème et 9ème mars 1794.

ACV, Eb40-4, p.89

Ce mariage marque l'entrée de Jeanne Françoise dans le grand monde. En effet, les Dauhin Moulinié sont une famille fortunée de Genève. Ils ont bâti leur renommée dans la haute horlogerie. Jaques, qualifié de *négociant bijoutier*, était associé à Jean-François Bautte. Ils dirigeaient tous deux la manufacture Moulinié et Bautte qui produisait des pièces d'exception en joaillerie et en horlogerie.

Pour preuve du confort financier qui entoure désormais Jeanne Françoise, voici la maison que Jaques à fait construire vers 1830. Sise 29 Chemin du Milieu à Bellerive (GE). Un bijou dans un écrin de verdure, les pieds dans l'eau… Cette bâtisse a été détruite à la fin du XXèmè siècle pour laisser place à l'actuelle propriété de la famille de feu Rafiq Hariri.

Un autre événement va marquer l'année 1794 : le décès de Sara Gresy, mère de Jeanne-Françoise qui, du coup, en tant qu'unique héritière, se retrouve en possession de l'ensemble des biens familiaux, notamment la maison de Cronay.

ET ENSUITE

Les Moulinié-Duruz auront trois enfants. La cadette, Anne-Françoise, dite Kitty, née le 27 juillet 1801 à Genève, épouse Rodolphe Töpffer le 6 novembre 1823.

À sa mort, en janvier 1843, Jeanne Françoise lègue la maison de Cronay à son gendre. La désormais *Maison Töppfer* verra le père de la bande dessinée séjourner à quelques reprises avant sa mort dans le village de Cronay dont le nom est plusieurs fois cité dans sa correspondance complète.

Cest aini, dans la descendance de cet illustre ancien propriétaire terrien du village, que le sang de la lignée de Monsieur Pierre continuera de couler. Même après la disparition du nom de sa famille.

LIGNÉE DE JEAN PIERRE : ÉTEINTE MAIS VIVANTE…

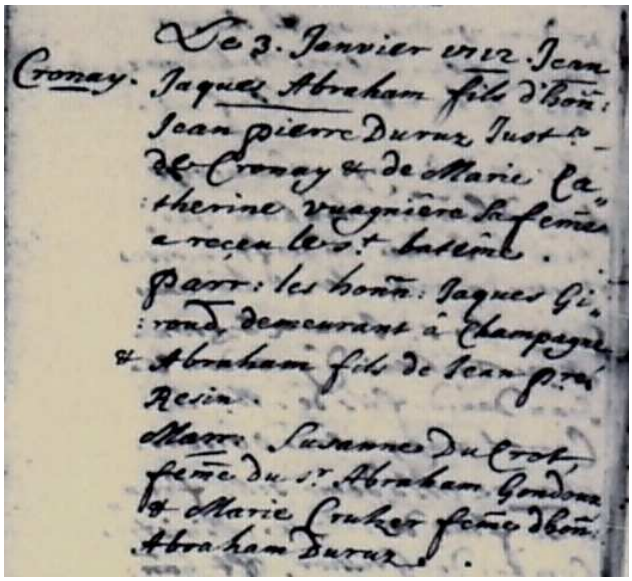
Le 3. Janvier 1712 Jean
Cronay. Jaques Abraham fils d'hon:
Jean pierre Duruz Just.re
de Cronay & de Marie Ca-
therine Vuagniere sa femme
a reçeu les s.t baptême.
Parr: les hon.s Jaques Gi-
rod demeurant à Champagne
& Abraham fils de Jean p.re
Rezin.
Marr: Susanne du Crot
femme du s.r Abraham Gondon
& Marie Cruker femme d'hon.
Abraham Duruz.

Comme on peut le constater sur la troisième pièce attestant de son existence, Jean Pierre Duruz est justicier de Cronay au moment de la naissance de son fils Jean Jaques Abraham.

Sur son acte de mariage daté du 6 décembre 1709, on apprend de plus que Jean Pierre est le fils de feu Jean Jaques Du Ruz.

De plus, un Jean Pierre Duruz est parrain de Judith, fille d'Israël en 1697, Ceci nous indique qu'il doit être né, au plus tard, en 1680 ; donc, avant la tenue de registres.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

Seul enfant attribué à Jean Pierre dans les registres disponibles, Jean Jaques Abraham communie à Pâques, le 8 avril 1729. Dans le registre, on peut lire : Jean Jaques, fils de Marie, veuve de Jean Pierre Duruz de Cronay. Ainsi donc, Jean Pierre est décédé avant l'apparition des registres pouvant en attester.

On constate également que, comme c'est le cas pour bien d'autres contemporains, Jean Jaques Abraham ne va pas faire emploi de tous les prénoms qui lui ont été attribués par baptême. C'est donc sous l'appellation de **Jean Jaques** qu'il faudra le rechercher par la suite.

Et c'est bien en tant que tel, qu'il se marie le 16 juin 1741 avec Suzanne Judith Genoux, habitant Payerne, et fille de Jean Daniel Genoux de Champvent. Trois enfants vont naître de cette union.

TROISIÈME GÉNÉRATION

Pierre Nicolas, baptisé le 22 juillet 1742. Sur son acte de baptême, on peut lire que Jean Jaques est Gouverneur de Cronay. Pierre Nicolas meurt à l'âge de neuf ans environ, le 26 janvier 1752.

Jeanne est baptisée le 26 janvier 1744. Elle communie à Pâques 1760, puis, épouse Jean Abram Potterat. La bénédiction de leur mariage ne figure pas au registre. On y apprend par contre que

les promesses ont été affichées, sans opposition à l'église de Cronay, les 6, 13 et 20 décembre 1783. Aucun enfant ne leur est attribué.

Dernier de la fratrie, Jean Pierre est baptisé le 21 novembre 1745.

Le jour de Pâques 1761 Jean de feu Jean Jaques communie. Tout comme lors de la même fête de l'année suivante[8]… Il y a là un point à élucider… Le fait est que deux *Jean Jaques Duruz* coexistent à cette période. Dans divers actes, l'un est dit *Jean Jaques l'aîné*, et l'autre est dit *le jeune*. De plus, à trois reprises, entre 1738 et 1741, un Jean Jaques Duruz, *régent*, est cité comme parrain[9]. Ce terme de régent apparait encore deux fois. La première lors du baptême de Jean Jaques Resin, en 1762.

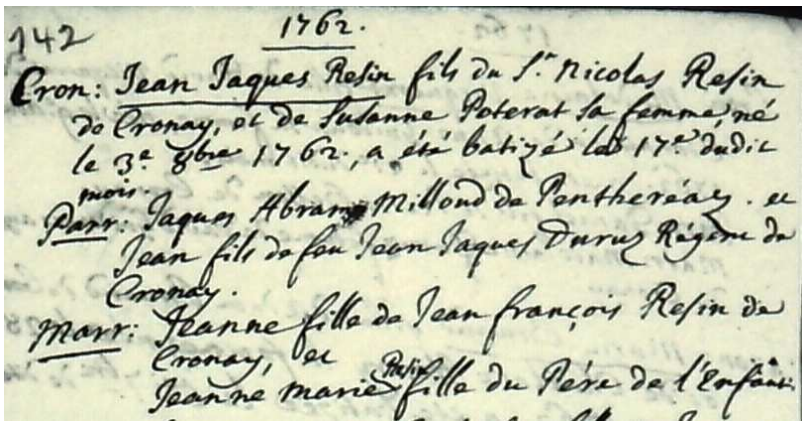
142 1762.
Cron: Jean Jaques Resin fils du S.r Nicolas Resin de Cronay, et de Susanne Poterat sa femme, né le 3.e 8bre 1762, a été batizé le 17.e dudit mois.
Parr: Jaques Abram Millond de Pontheréaz. et Jean fils de feu Jean Jaques Duruz Régent de Cronay.
Marr: Jeanne fille de Jean François Resin de Cronay, et Jeanne Marie Resin fille du Pére de l'Enfant.

Comme précisé en page 6, il faut garder à l'esprit qu'aucune systématique de notation ne nous permet d'affirmer avec certitude que le terme de régent s'applique à l'une ou l'autre des personnes citées dans la phrase.

La dernière référence au régent est faite en 1786 lors du baptême *de Jeanne Duruz, fille de Jean, fils de feu Jean-Jaques Duruz, dit le Régent, et de* […]

Pour en revenir à l'indétermination sur le *Jean* qui ne peut avoir reçu qu'une fois sa première communion, il s'avère donc, après tous les recoupements des éléments récoltés[10], que celui qui communie en 1761 est **Jean François**, fils de Jean Jaques et Marie Resin, né en 1743. **Jean Pierre** de Jean Jaques Abraham et Suzanne Judith Genoux communiant quant à lui, en 1762.

Forts de cette conclusion, nous retrouvons Jean Pierre lorsqu'il se marie le 16 novembre 1780, avec Jeanne, fille de Nicolas, Besson. Huit naissances suivront de mariage. Malheureusement, quatre des enfants de Jean Pierre n'atteindront pas les dix ans, notamment Jeanne (1786) et Jean David (1788) qui tous deux décèdent en, lors d'une épidémie de rougeole qui emporte plus de quinze enfants du village entre mars et avril 1790.

Bien que Jean Pierre ait retrouvé son prénom complet sur les deux derniers actes de naissance de ses enfants, c'est à nouveau sous le seul prénom de Jean, qu'il décède le 19 mai 1806.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

À son décès, Jean Pierre laisse donc quatre enfants. Trois filles et un garçon. Suzanne Marie, l'aînée est sur le point de se marier. Nous y reviendrons ; Pierre a treize ans, Jeanne Françoise dix et Jeanne Marie huit.

Pierre ne laisse ensuite aucune trace dans les registres de Cronay, ni communion, ni mariage, ni décès. A-t-il quitté le village ? Seule une nouvelle source d'information pourrait nous le dire.

[8] Voir Eb40-3, pp. 422,423
[9] Voir Eb40-3, pp. 10, 19 et 25
[10] Notamment sur l'acte de décès de Marie Resin (EB40-2, p.33)

Jeanne Françoise à feu Jean Pierre communie en 1812. Malgré l'absence de mention d'un mariage, deux, voire trois enfants vont naître de *Jeanne Françoise à feu Jean Duruz*, et de *Jean à feu Jean Abram Potterat*.

Comme Pierre, Jeanne Marie n'apparait qu'à sa naissance dans les registres.

L'EXTINCTION ? PAS TOUT À FAIT !

Pour conclure, revenons à Suzanne Marie. Le 2 septembre 1806, elle épouse Jean François Duruz. S'ils sont cousins, ça l'est au moins au dixième degré car Jean François est l'arrière-petit-fils d'Israël dont nous traiterons en dernier lieu. Le fait est que des descendants de Pierre Duruz continueront à s'appeler Duruz après que sa lignée agnatique soit définitivement éteinte.

À moins que Pierre… Mais ceci est une autre histoire qui demande encore à être découverte.

JEAN FRANÇOIS : LA LIGNÉ QUI TIENT À DEUX FILS…

LA SOUCHE

Ouvert en juin 1687, le premier registre des paroisses de Cronay, Orzens, Oppens et Gossens voit, à sa première page, et en guise de première inscription concernant Cronay, la naissance de Suzanne, fille de Jean François Du Ruz, et d'Anne Groux, sa femme.

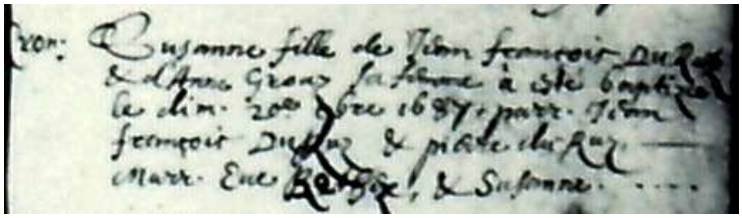

Est-ce le père lui-même qui assume le rôle de parrain ? C'est possible, car aucun Jean François n'est cité, qui puisse être une autre personne que celle qui nous intéresse.

Deux naissances vont suivre celle de Suzanne : Abraham, en 1692, et Marie, en 96. Par la suite, Jean François apparait deux fois en tant que parrain, et une fois en tant que mari d'Anne Groux, marraine.

Son décès intervient avant l'apparition du registre des morts. Mais il est relativement aisé à situer. En effet, le 1er mars 1711, Abraham, son fils est parrain de Louise Elizabeth Resin. Il figure comme fils d'hon. Jean François Duruz, assesseur du vénérable Consistoire de Cronay. Le 8 novembre de la même année, Abraham, toujours lui, parraine Le fils de sa sœur, Abraham Daniel Besson. Il est inscrit : Honorable Abraham, fils de feu Jean François Duruz, Consistorial de Cronay. La déduction est évidente !

Anne Groux, quant à elle, décède le 29 novembre 1728, à l'âge d'environ 80 ans.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

Suzanne épouse Jaques, fils de feu Jean François Besson, le 31 octobre 1710. Ils auront au moins deux enfants.

Marie, la petite dernière, épousera Jean François Girard, de Denezy, le 8 août 1716. Elle disparait ainsi des registres de Cronay.

Abraham, nous l'avons vu, est le seul dépositaire de la lignée agnatique de Jean François. Il communie en avril 1710. Le 3 octobre 1717, il épouse Rose, fille de feu Pierre Pittet, justicier de

son vivant. Cette publication nous éclaire, de plus, sur le fait que c'était bien Jean François qui était Consistorial, et non Abraham, comme la rédaction ambigüe des actes aurait pu le laisser entendre.

Abraham va prendre au sérieux, son rôle dans la transmission du nom de famille de son père. En effet, ce ne sont pas moins de neuf naissances qui suivront ce mariage. Une seule d'entre elles se passera mal, si mal que l'enfant ne survivra même pas un jour. Il ne sera inscrit que dans le registre des morts. Lors de ces neuf événements, cinq inscriptions font état d'*Abraham Duruz*. Par trois fois, il est inscrit *Abraham Duruz, le jeune*. Pour la naissance de son fils Jean Daniel, figure la mention *Abraham Jaques Duruz*. Abraham fait alors exception, par le fait qu'un prénom ne figurant pas sur son acte de baptême lui est ajouté, probablement pour éviter la confusion avec Abraham Duruz, le mari de Marie Kratzer. Vérification faite, le choix de Jaques comme second prénom s'imposait, puisque c'est le prénom du deuxième parrain d'Abraham lors de son propre baptême (Jaques Besson).

D'Abraham, nous n'en apprendrons guère plus. Il est quand-même à relever qu'il entretient des relations proches, avec la branche de Jaques. En effet, le 9 février 1716, il est cité comme parrain de Madelaine Rose, la sœur ainée de celui qui deviendra *Monsieur Pierre*.

Rose Pittet meurt le 17 août 1738, moins d'un an après la naissance d'Abraham Albert, son dernier enfant.

Abraham Duruz, le jeune décède en 1751.

TROISIÈME GÉNÉRATION

C'est donc une fratrie de huit qui compose la troisième génération dans la descendance de Jean François.

Trois filles se partagent quatre prénoms de baptême, alors que toutes ont un double prénom. Jugez plutôt : Françoise Catherine, née en 1716, Catherine Suzanne, en 1722, et Jeanne Françoise qui ferme la marche en 1736. Bien du courage pour la recherche des lignées cognatiques ; d'autant qu'à l'époque, bien des *Françoise* finissent par s'appeler *Fanchette* sans parler des *Jeannette* et des *Suzette*…

Cinq garçons ! La lignée semble assurée. Et pourtant, parmi les naissances enregistrées dans les cinquante années qui vont suivre, sept seulement s'avèrent être des petits enfants d'Abraham le jeune.

Les raisons en sont peu claires, peut-être des départs. Il faudrait que le hasard des recherches nous permette de le déterminer. En attendant, voyons ce que les registres nous révèlent.

Abraham Daniel, le cadet a communié en 1735 sous le seul prénom de Daniel. Il est décédé avant de pouvoir fonder une famille, le 27 février 1739, à l'âge de 20 ans.

Jean Nicolas, né en 1724, communie à Noël 1742. Il n'apparait plus, avant la publication, en Janvier 1758, d'un décès concernant Jean Nicolas Duruz, mort le 15, âgé d'environ 36 ans. Ce doit être lui ; d'autant qu'à part lui, aucun autre *Jean Nicolas Duruz* n'est né entre 1720 et 1730.

Jean Daniel, né en septembre 1729, communie en 1747. Et disparaît complètement…

Pierre est né en 1733. Il communie à Pâques 1750, puis, lui aussi semble s'évaporer dans la nature.

Seule une nouvelle source d'information pourrait nous indiquer si ces deux frères sont allés essaimer ailleurs, ensemble, ou chacun de son côté.

Le dernier né de cette génération est donc prénommé **Abraham Albert**.

Décidément, ce milieu du XVIIIéme siècle est celui des annotations insuffisantes !

Par sept fois, entre 1769 et 1780, lors de naissances, il est mentionné que l'enfant est *d'Albert Duruz de Cronay, et Françoise Epars de Goillon sa femme*.

Bien entendu, aucun *Albert* n'est né à Cronay, dans les cinquante années qui précèdent… Qu'à cela ne tienne ! Il n'est pas tombé du ciel, et il doit bien y avoir une explication.

Pas d'acte de mariage avec Françoise Epars. A priori, pas d'acte de décès sous ce prénom. La quête s'annonce difficile.

Les usages de l'époque, comme nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises, laissaient aux individus une assez large marge pour choisir leur prénom. De manière générale, lorsqu'il ne s'agissait pas d'un sobriquet, ce choix se portait sur un autre que le premier prénom de baptême qui avait été attribué.

En ce qui concerne Albert, il faudrait donc trouver un enfant né entre 1730 et 1750 et baptisé d'un double prénom contenant Albert.

Par chance, une personne – et une seule - personne peut correspondre : Abraham Albert Duruz, né le 29 décembre 1737, fils d'Abraham Duruz *le jeune*, et de Rose Pittet, sa femme.

On retrouve Albert (sous ce seul prénom), fils de feu Abraham Duruz lors de sa communion, à Pâques 1756. S'il s'agit bien de lui, il est alors relativement âgé pour une première communion, mais son cas n'est pas exceptionnel ; deux de ses frères ont communié à 18 ans. De plus, Abraham Duruz le jeune est effectivement décédé le 29 août 1751.

Aucun *Albert Duruz* ne réapparait dans les registres avant la naissance de son premier enfant avec Françoise Epars : Pierre Abraham, né le 13 novembre 1769.

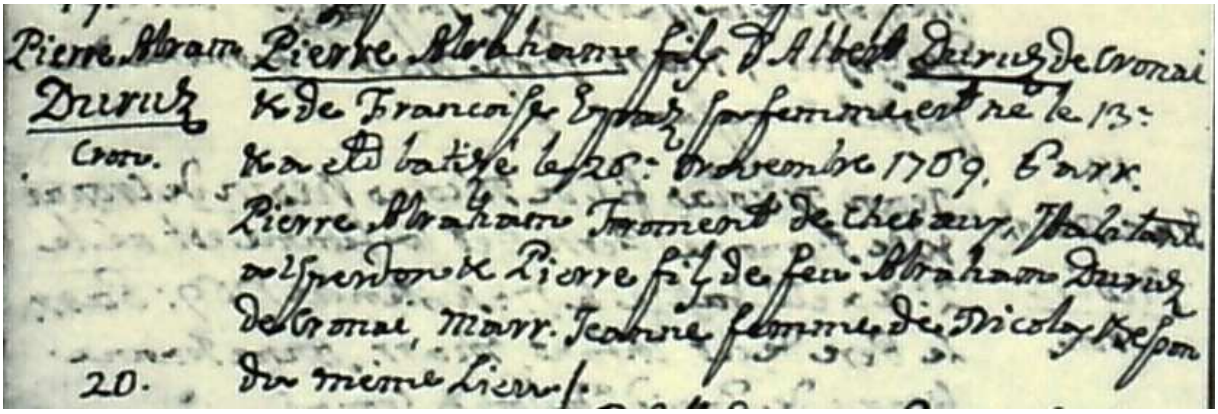
Pierre Abram Duruz Crony. Pierre Abrahamme fils d'Albert Duruz de Cronai & de Francoise Epars sa femme est ne le 13: & a été batise le 20: novembre 1769. Parr. Pierre Abraham Tromont de Chesaux, habitant a Sprendon & Pierre fils de feu Abraham Duruz de Cronai, Marr. Jeanne femme de Nicolas Kesson du meme Lieu. 20.

C'est après la Naissance du dernier enfant, Jeanne, le 2 novembre 1780, que sont publiés les actes les plus importants pour établir la filiation d'Albert. Il s'agit de l'acte de décès de Françoise Epars le 22 novembre 1780, probablement des suites de l'accouchement, à l'âge de 47 ans. Cet acte n'a pas d'importance en lui-même, mais il permet d'affirmer que c'est bien le même Albert qui va se remarier.

Albert étant veuf, il se remarie effectivement avec Marie Barjin, elle-même veuve d'Isaac Bodin d'Ursins, le 27 décembre 1782. Sur l'acte de mariage, Albert est à nouveau donné pour fils de feu Abraham Duruz.

Marion Barjin, femme d'Albert Duruz décédera en 1799, à l'âge de 80 ans. Que qui explique de manière assez évidente que ce second mariage n'ait pas porté de fruits…

Enfin, c'est bien **Abraham Albert** qui est déclaré mort, le 24 janvier 1811 à l'âge de 73 ans. En fait, il venait de fêter son septante-quatrième anniversaire. Mais, aux incertitudes de l'époque près, on peut avoir l'assurance qu'Albert était bien Abraham Albert. D'ailleurs, son frère ainé Abraham Daniel n'a porté, sa vie durant, que le prénom de Daniel…

QUATRIÉME GÉNÉRATION

Aussi étonnant que cela puisse paraitre, au vu de la progéniture d'Abraham le jeune, le seul dépositaire de la lignée se trouve être **Albert**. Même si, dans le futur il s'avère que Jean Daniel et Pierre ont eu descendance ailleurs, seuls les enfants d'Albert figurent au registre de Cronay.

Sept naissances sont attribuées au couple d'Albert et Françoise Epars. Le premier, **Pierre Abraham**, né le 13 novembre 1769, il communie sous le prénom de Pierre, en 1785. Puis, il ne réapparait qu'à son décès, le 21 novembre 1837.

Jean David nait en novembre 1770. Il communie à Pâques, en 1787. Il épouse Marguerite Besson en novembre 1711. Il aura six enfants entre 1800 et 1810. Et il meurt en 1852.

Jean nait au début de 1772. Sans avoir laissé trace de sa communion, il épouse Jeanne, fille de Jean Pierre Besson, le 6 octobre 1798. Ils auront trois enfants. Aucun Jean Duruz inscrit au registre des morts par la suite ne correspond à lui…

Suzanne, née le 10 septembre 1773 épousera, Louïs, fils de feu David Bétrix de Concise, le 30 juillet 1798.

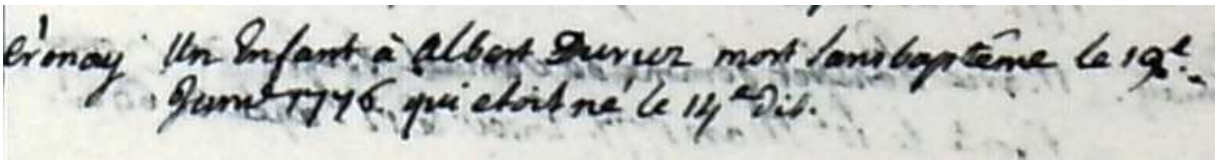
Cronay Un Enfant à Albert Duruz mort sans baptême le 19e Juin 1776 qui était né le 14e Dit.

Le 14 juin 1776, nait **un enfant** qui mourra cinq jours plus tard.

Puis, le 4 juin 1778, nait **Albert**. Hélas, lui non plus n'atteindra pas l'âge adulte, puisqu'il meurt le 28 juin 1789.

Enfin, le 2 novembre 1780, vient au monde **Jeanne**. Son mariage avec Jean Adam, fils de Samuel Brochon, de Naz, sera célébré à Cronay.

ET APRÈS…

Nous l'avons vu brièvement, Albert, fils d'Abraham le Jeune, malgré ses quatre fils, ne verra naître que neuf petits enfant portant son nom à Cronay. De ces neuf, sept sont des garçons. Et les deux autres, des *Suzanne* …

Jean Duruz et Jeanne Besson ont donc eu trois fils, **David**, **Pierre Nicolas** et **Jean Daniel**. Ce dernier mourra avant son baptême. Le premier décède à l'âge de 57 ans sans laisser de descendance ; du moins pas à Cronay.

Ne reste que Pierre Nicolas. Il épouse Jeanne Louise Centlivres qui va lui donner deux fils. Le premier, prénommé Jean Pierre Louis (1827-1862) n'a pas de descendance à Cronay. Le second, Jean Pierre va épouser Suzanne Françoise Varidel en octobre 1858.

Les autres petits enfants d'Albert sont donc le fruit de l'union de Jean David et Marguerite Besson. Ils sont au nombre de six.

Jean Pierre, né en 1800, semble s'évaporer dans la nature. **Suzanne**, épousera David Nicolas Vindayer, le 22 février 1828. **Jean David**, né en 1804, meurt à l'âge de 20 ans. **Jean Daniel** qui est né en 1806, semble subir le même sort que Jean Pierre, et disparait des registres. **Suzanne** (encore !) ne fait pas mieux que ses deux ainés. Et **Samuel Nicolas**, le petit dernier ne vivra malheureusement que quatre ans.

Ainsi, la sixième génération de retrouve entre les mains de Jean Pierre, fils de Pierre Nicolas. Les dernières inscriptions dans les registres de Cronay accessibles au public, font état de la naissance de cinq enfants dans son foyer. **Cécile**, **Jules**, **François**, **Elise** et **Louise**, nées entre 1859 et 1867.

Derniers garçons de la lignée de Jean François, Jules et François sont ainsi les deux fils qui relient leur ancêtre aux générations futures.

Reste que quelques garçons, toutes générations confondues semblent être partis vers d'autres horizons. Mais, pour l'heure, ceci est une autre histoire…

LA LIGNÉE D'ISRAËL, LA PLUS FOURNIE

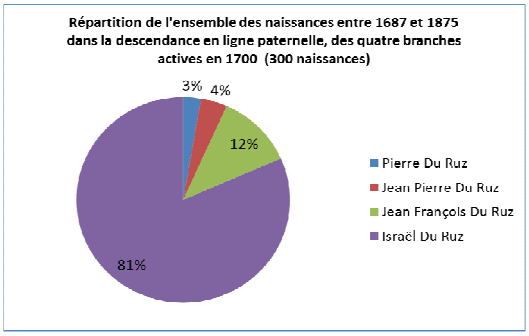

À la seule lecture du graphique ci-contre, on constate sans peine que la lignée dont il va être question écrase en nombre les lignées que nous venons d'étudier.

Tenant compte du fait que, jusqu'à plus ample informé, les deux premières ont pris fin au début du XIXème siècle, on pourrait presque affirmer qu'Israël est l'homme qui a peuplé Cronay de Duruz.

De loin la plus peuplée des lignées, celle d'Israël va donc nécessiter un traitement différent des précédentes. En effet, afin d'éviter une énumération fastidieuse, il va falloir traiter par branche. Les trois principales émanant de trois fils d'Israël : **Pierre Abraham, Jean Jaques et Abraham Isaac**.

De plus, cette lignée, de par le nombre des personnes qu'elle compte, sera aussi celle dans laquelle le plus d'événements marquants vont se produire. Suffisamment marquants pour qu'ils aient laissé des traces. Parfois de simples histoires de la pauvreté ordinaire de la campagne, parfois également, hélas, de vrais drames ; non seulement de la misère, mais aussi consécutifs à cette dernière, comme l'abus d'alcool… Loin de vouloir porter un jugement sur ces

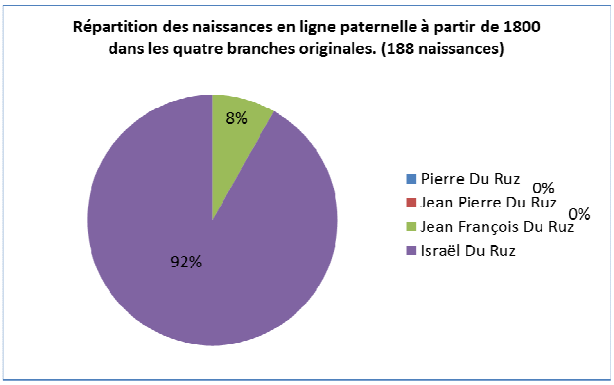

événements et leurs acteurs, il m'est avis qu'il faut les citer tous, afin de rendre hommage à toutes celles et ceux qui, des générations plus tard, ont surmonté ces épreuves, et permis aux Duruz de perpétuer leur nom de famille.

BRANCHE DE PIERE ABRAHAM (1687-1748)

Seul personnage de cette étude dont l'acte de naissance fasse défaut, Pierre Abraham est donc le plus âgé des enfants que l'on peut attribuer à Israël Du Ruz, et Françoise Pittet, sa femme.

Les données concernant sa date de naissance sont des recoupements entre les actes faisant état de ses mariages et de son décès. Tous ces indices concordent pour qu'il soit certain que sa naissance remonte à 1687 ; soit quelques mois avant l'ouverture des premiers registres.

On le retrouve à son mariage. Le vendredi 8 janvier 1712, il épouse Anne Marie, fille de feu Jean Jaques Besson. Un seul enfant naitra de cette union. Jean David qui aura lui-même deux filles : Jeanne et Marie.

Anne Marie Besson décède en 1728 à l'âge de 33 ans. Et, le 18 mars 1729, Pierre Abraham se remarie avec Judith Dupuis qui lui donnera quatre enfants. Des quatre, seul Pierre Abraham junior (1745-1799), qui se fera appeler Pierre, va faire souche à Cronay, en compagnie de sa femme, Marianne, fille de feu David Besson.

Pierre et Marianne auront trois fils et quatre filles. Des trois fils, deux seulement auront de la descendance à Cronay. Il s'agit de **David** (1769-1841) et Jean François (1783-1855).

Concernant Jean François, il est intéressant de relever que c'est lui qui épouse en premières noces Suzanne Marie, l'arrière-petite-fille de Jean Pierre dont il a été question à la page 14. Par malheur, des six *Duruz-Duruz* qui vont naître, trois seulement atteindront l'âge adulte ; les trois autres étant tous emportés en bas âge en l'espace de deux ans.

Après le décès de Suzanne Marie, en 1820, Jean François épousera Marie Françoise Bruand dont il aura encore six enfants. Malgré cela, à la fermeture des registres, les douze petits enfants de Jean François seront tous consécutifs à sa première union. Neuf seront le fruit de Jean Pierre, son fils ainé, et de Marianne Gondoux. Les trois autres, Charles, Jenny et Alexis, seront les enfants de sa plus petite sœur germaine, qui, par ailleurs s'appelait Rose Suzanne (!). Ils s'appelleront néanmoins tous Duruz, car les trois sont illégitimes…

Il faut encore revenir à **David**, le frère ainé de Jean François, dont la descendance a été le théâtre d'un événement qui a défrayé la chronique au début du XXème siècle.

Commençons par Jean Louis (1843), fils de Samuel (1813), lui-même fils du **David** sus nommé. Sa première apparition, hormis lors de sa naissance, est son inscription en tant que père d'Eugène, en 1870. Sur l'acte, on lit en substance : *Duruz Eugène, fils reconnu de Jean Louis Duruz de Cronay et de Rosine Jenny Bruand, aussi de Cronay, est né à Cronay, le 15 février mille huit cent soxante dix, à onze heures du matin*. En marge une annotation : *Légitimé par le mariage subséquent du père et de la mère, célébré à Yverdon, le 22 avril 1870 […]*. Quelques pages plus loin, dans le même registre, on découvre la Naissance d'une petite sœur, Alice Rosine, le 14 avril 1871.

Onze jours plus tard, la mère des deux enfants en bas âge, meurt. Sur son acte de décès, sa date de naissance : Le 30 juin 1851… Elle avait donc dix-neuf ans et neuf mois.

Un bref calcul nous indique également que, lors de la conception d'Eugène, Rosine Jenny avait tout juste dix-sept ans, Et que Jean Louis avait alors déjà bien entamé ses jeunes années, puis qu'il en avait plus de vingt-cinq…

Quoi qu'il en soit, Jean Louis se retrouve dans un inconfort que l'on ne souhaiterait à personne.

Comment va-t-il gérer la situation ? L'avenir seul pourra le révéler. Les registres des archives cantonales ne livrent plus rien…

Pour tout savoir sur les faits marquants du canton de Vaud de ces deux cent cinquante dernières années, un magnifique outil a été mis à disposition du public en 2013. La quasi-totalité des journaux édités à Lausanne depuis la création de la feuille d'avis a en effet été numérisée et publiée sur *http://scriptorium.bcu-lausanne.ch*. De plus, ce site vous propose une recherche dans le texte qui vous permet à l'aide de quelques mots clés, de retrouver toutes les éditions relatant un fait. Voici, par exemple ce qu'on peut y lire dans l'édition du vendredi 20 avril 1906.

Jeudi 19 avril 1906 : *La Cour (du tribunal criminel du district d'Yverdon) condamne le dénommé Eugène Duruz, né le 15 février 1870 à Cronay, domestique de campagne, à une peine de 25 ans de réclusion, à la privation des droits civiques à vie, et aux frais de la cause…*

De toute évidence, les choses ne se sont pas passées de la meilleure des manières. Revenons un peu en arrière avec un extrait concernant notre affaire dans l'édition du 13 novembre 1905.

L'assassinat d'Yvonand.

Yvonand, 12 novembre.

Le joli petit village d'Yvonand, sur la rive orientale du lac de Neuchâtel, vient d'être le théâtre d'un attentat ignoble qui a provoqué une profonde indignation dans le pays. Un pauvre vieillard infirme, François Gaillard, âgé de 70 ans, a été lâchement attaqué pendant la nuit dans son domicile, odieusement frappé au moyen d'un instrument contondant, et laissé pour mort sur le carreau. A l'heure où nous écrivons ces lignes, François Gaillard se trouve dans un état si grave qu'il est peu probable qu'il en réchappe.

[…] Gaillard n'en réchappa pas. Le lendemain de sa découverte, il succombe à ses blessures, sans avoir pu reprendre connaissance. En fait, l'agression avait eu lieu près de quatre jours plus tôt.

Quelques jours avant l'agression supposée, Gaillard avait déjà été victime d'une attaque étrange, perpétrée par un homme à la barbe et à la moustache rouge… Selon les dires de Gaillard, l'homme s'était introduit chez lui par la fenêtre et lui avait fortement serré le cou. Malgré que son agresseur ait encore eu le culot de dormir un moment dans le lit de la victime, Gaillard n'avait alors pas désiré porter plainte….

Quelques jours plus tard, trois hommes dont l'un correspondait au signalement de l'auteur de la première agression, sont arrêtés. Puis, ayant fourni des alibis, ils sont relâchés.

Ce n'est qu'après les fêtes de fin d'année que l'enquête, qui a piétiné jusque-là, va rebondir. Le 12 janvier 1906, Eugène Duruz est arrêté et emmené à Lausanne. Il s'est fait remarquer par des dépenses inhabituelles. Dans l'édition du 13 janvier, on peut lire les lignes suivantes sous le titre Crime d'Yvonand :

En page 12 :

On annonce que le nommé X., de Cronay, arrêté une première fois comme soupçonné du meurtre de François Gaillard et relâché faute de preuves suffisantes, a été de nouveau mis en état d'arrestation par la police de sûreté et emmené hier matin vendredi, à Lausanne.

X. se livrait, parait-il, à des dépenses exagérées.

Et en page 15 :

Le personnage arrêté comme prévenu de l'assassinat de François Gaillard, à Yvonand, est un domestique de campagne du nom de Duruz, Celui-ci a avoué le soir même, à Lausanne, avoir tué le malheureux vieillard François Gaillard, trouvé agonisant dans sa chambrette le 12 novembre dernier.

D., depuis le jour du crime, n'avait plus demandé de salaire à son patron, et pourtant de temps à autre il faisait la noce et ne se privait de rien. Ce genre d'existence avait éveillé des soupçons et on en avait

conclu qu'il avait quelque part de l'argent caché. En effet, D. a avoué avoir enterré dans les marais d'Yverdon l'argent dérobé à la victime.

On apprend donc que c'était déjà lui qui avait été interrogé, puis relâché, cinq jours après le crime…

Le procès se tient à Yverdon en avril. Dans la presse, on découvre un Eugène Duruz peu reluisant. Alcoolique invétéré, fils d'alcoolique, malmené dans son enfance par une marâtre acariâtre. Le meilleur résumé de l'affaire et du procès se trouve dans le Nouvelliste Vaudois du 18 avril 1906. Afin de ne pas trop s'attarder sur les détails sordides de l'affaire, les articles au complet sont disponibles au format pdf sur duruz.ch. Vous n'avez qu'à suivre les liens…

Le 27 avril, on apprend que Duruz n'a pas recouru contre sa condamnation. Il est emprisonné au pénitencier de Lausanne.

Il déposera deux demandes en grâce. La première est refusée à une écrasante majorité (108 contre 16) par le Grand Conseil, le 3 septembre 1919. La seconde ne fait pas mieux, avec 128 *non* contre 12 *oui*, le 23 novembre 1921.

Eugène ne refera plus surface. Il emporte avec lui la branche de David qui, malgré ses douze enfants ne verra pas son nom transmis au-delà de trois générations.

Ainsi, à la fin décembre 1875, la branche de Pierre Abraham repose entre les mains de six personnes : Constant, 34 ans, Auguste, 32 ans et Charles, 29 ans, tous trois fils de Jean Pierre, Louis, fils de Jean David, 35 ans enfin, Charles, 24 ans et Alexis, 19 ans, les deux fils illégitimes de Rose Suzanne.

BRANCHE DE JEAN JAQUES (1688-1752)

Cette branche est sans conteste la plus lourde de l'arbre ! Alors que les branches de Pierre Abraham et d'Isaac comptent respectivement 60 et 67 naissances, sur les quatre générations qui les ont suivis, celle de Jean Jaques en dénombre 147 dans le même intervalle.

Tout comme Israël, son père, Jean Jaques aura sept enfants dont trois seulement vont perpétuer la lignée à Cronay. Ce sont Jean **Jaques**, **Etienne** Nicolas et **Jean** François.

JAQUES (1733-1809), LA CLÉ DU PROBLÈME

Que ce soit écrit une bonne fois pour toutes, le **Jaques** [11]dont il va être question par la suite, est sans aucun doute le personnage qui aura donné le plus de fil à retordre à l'auteur occasionnel de recherches généalogiques qui rédige ces lignes.

Une affaire d'adultère occupe le consistoire de Cronay dans le courant de l'année 1766. Nous y reviendrons en temps voulu. Mais il faut savoir que cette histoire a, après des années, enfin permis de forger le chaînon qui manquait pour *cousiner* une bonne partie des Duruz…

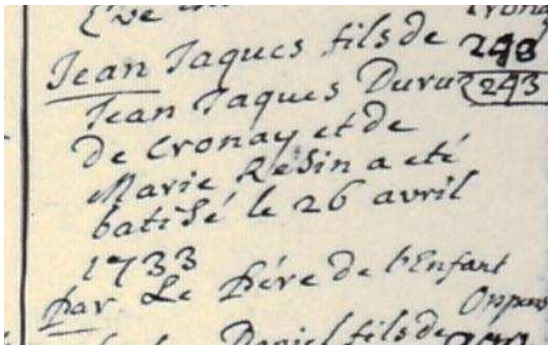
Jean Jaques fils de 248
Jean Jaques Duruz 243
de Cronay et de
Marie Résin a été
batisé le 26 avril
1733
par Le Père de l'Enfant

On ne peut, à ce jour, affirmer avec une certitude absolue que la filiation de ce **Jaques**, telle que décrite ci-après, correspond à une vérité historique rigoureuse et prouvée. Pourtant, aucun indice découvert par la suite ne permet d'infirmer l'hypothèse posée concernant **Jaques**. Ce qui, conforte dans l'idée que nous sommes bien en présence de la réalité.

Voici en substance la vie de ce personnage, selon les diverses traces qu'il a laissées dans les registres

[11] Par la suite, en gras dans le texte pour faciliter la lecture

paroissiaux et consistoriaux. Une fois de plus, aucune inscription ne vient s'opposer à ce que **Jaques** soit le personnage ci-dessous raconté. Mais, aujourd'hui encore, quelques rares lacunes dans sa biographie invitent à une éventuelle remise en question.

Quoi qu'il en soit, et selon toute vraisemblance, **Jaques** est baptisé le 26 avril 1733, il est fils de Jean Jaques d'Israël, et de Marie Resin, sa femme.

Son propre père lui tient lieu d'unique parrain, et il n'a pas de marraine (Eb40-1, p.201, inscription N°243). La confusion longuement entretenue provient du fait qu'à la lecture de l'acte, il s'avère que l'enfant est inscrit sous le double prénom de Jean **Jaques**…

Au moment de sa naissance, **Jaques** a un frère ainé, Jean Abraham (1730). Le premier né de la famille, Jean François (1729) étant décédé à l'âge de trois mois.

Cinq naissances suivront la sienne : Jeanne Marie (1735-1763), Madeleine (1738-1768), Etienne Nicolas (1740) Jean François (1743), et Jean Pierre (1745) qui, lui aussi, meurt en bas âge, le 7 décembre 1746.

Marie Resin, sa mère, décède en 1747 à l'âge de 40 ans. Elle est inscrite au registre des décès comme femme de Jean Jaques Duruz *l'ainé*.

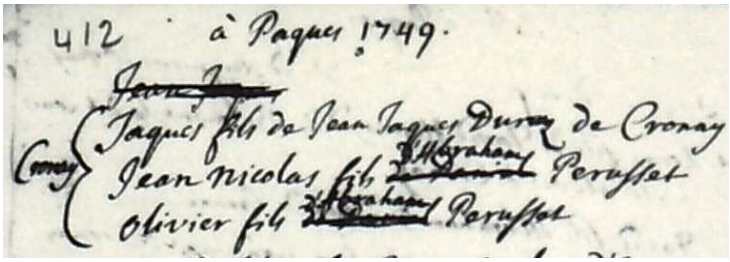
412 à Paques 1749.
~~Jean Jaques~~
Cronay { Jaques fils de Jean Jaques Duruz de Cronay
Jean Nicolas fils ~~de Daniel~~ d'Abraham Perusset
Olivier fils ~~de Daniel~~ d'Abraham Perusset

En 1749, **Jaques**, fils de Jean Jaques, pour en revenir à lui, communie le jour de Pâques. Le fait que **Jaques** ait 16 ans et qu'aucun autre enfant inscrit de Jean Jaques ne puisse se prévaloir de porter ce prénom, nous pouvons en conclure qu'il s'agit bien du Jean **Jaques** dont nous sommes en train de parler. Il aura sans doute choisi ce prénom afin d'éviter un certain nombre de confusions avec les nombreux *Jean* qui peuplaient le village à l'époque. Autre indice qui corrobore cette hypothèse : Le pasteur commence par écrire Jean Jaques. Il biffe et corrige… Bon, trois ratures en trois lignes, nous ne saurons jamais ce qui a bien pu le distraire à ce point…

Jean Jaques *l'ainé*, son père, décède le 9 mars 1752 à environ 64 ans. Ce qui vient confirmer, si besoin est, sa filiation d'Israël.

Le 30 décembre 1758, **Jaques** de feu Jean Jaques épouse Marie, fille de feu Abram Besson. C'est sans aucun doute notre homme. En effet, les enfants de Jean Jaques *le jeune*[12] (également feu à cette époque, puisque décédé en 1747) ne sont pas encore nubiles, de plus, aucun de ces derniers ne semble pouvoir se prénommer Jaques.

De cette union vont naître (au moins) quatre enfants. Rose Marie Louise en 1759, Jean François, en 1762, Jean Daniel Albert, en 1764 et Elizabeth le 10 septembre 1766…

Suit la transcription intégrale des faits découverts dans les carnets du Consistoire…

[12] En fait Jean Jaques Abraham, voir page 12

Archives Cantonale Vaudoises cote Bda40-1

Extrait du registre du Consistoire paroissial de Cronay (pp. 13,14, 26-31, 34, 35, 38 et 39)

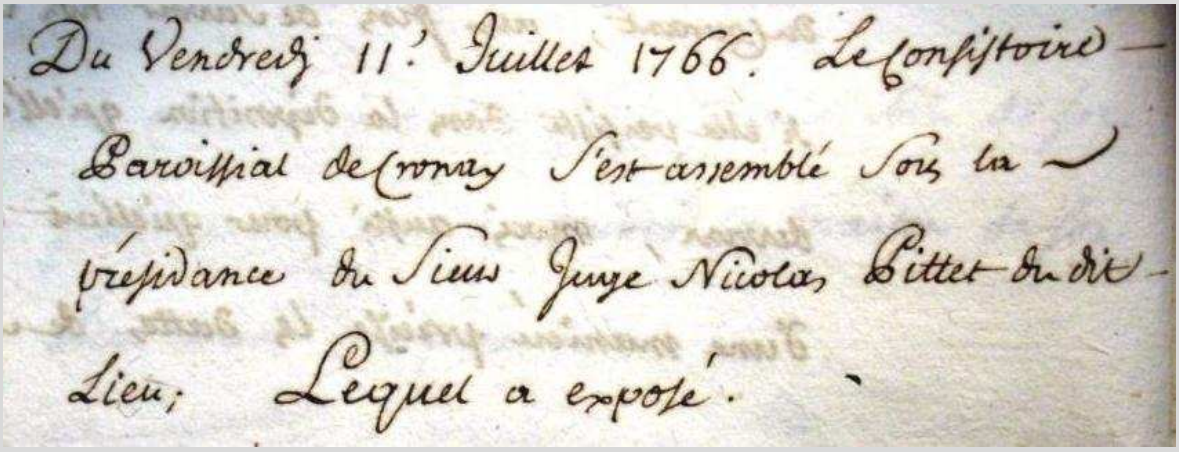
Du Vendredi 11.e Juillet 1766. Le Consistoire
Paroissial de Cronay S'est assemblé sous la
présidance du Sieur Juge Nicolas Pittet du dit
Lieu; Lequel a exposé.

Que le Dimanche 6ème du courant environ les huit heures du soir, Anne Guidoux femme de David Viquerat, agée d'environ 28. Années, vint auprès de lui, et lui déclara qu'elle étoit enceinte non du fait de son mari, mais du fait de Jaques Duruz du dit lieu, homme marié ayant femme et enfants, qui l'avoit rechercheé et avec qui elle a eu commerce, la première fois dans le commencement d'octobre de l'année dernière, commerce qu'ils ont réiteré dés lors plusieurs fois ; Lui ayant assuré par sa bonne foy qu'elle n'avoit absolument point eu la compagnie de son mari, ni de personne d'autre que du dit Duruz dés sa dernière couche ; et qu'au bout de deux mois ayant indiqué déclaré au dit Duruz qu'elle étoit grosse il l'avoit priée de ne point l'accuser.

que le lendemain 7ème de ce mois, environ les sept heures du mattin, le mari de la plaignante étant venu l'avertir que sa femme étoit malade, qu'il la croyoit prête d'accoucher et qu'il souhaitoit qu'elle fut examinée et entendue dans les couches, Lui dit Pésident conjointement avec le sieur justicier Jean Jaques Pittet, s'estoient promptement rendus auprès d'elle dans la maison de son mari, qu'ils l'avoient effectivement trouvée dans les douleurs de l'accouchement, que l'ayant fermement exhortée à rendre gloire à la vérité elle avoit persisté dans son accusation du jour précédent, et qu'après y avoir resté jusque environ les onze heures devant midi, elle mit au monde un fils.

Qu'en conséquence de ce que dessus, il avoit convoqué la présente assemblée, par devant laquelle il a fait convenir le mari de la Plaignante pour savoir ce qu'il aura à dire et ledit Jaques Duruz accusé pour qu'il ait à répondre à dite accusation.

Le mari de la Plaignante paru, a déclaré par sa bonne foy, qu'il n'est point le Père de l'enfant que sa femme a mis au monde en dernier lieu, puisqu'il y a environ trois ans qu'il n'a eu sa compagnie, parcequ'il lui a remarqué diverses faiblesses d'esprit qui la mettoient hors d'état de soigner désormais des enfants, comm'il est connu du Public ; Demandant en conséquence d'être absolument Déchargé de cet enfant, et ferme jusques à la fin de l'année pour de déterminer s'il demandera le divorce ou non

Le devant nommé Jaques Duruz étant ensuite paru, ayant ouï la lecture de tout ce que devant, et ayant été sommé de dire la vérité, n'a pas osé disconvenir du bien fondé de l'accusation de la dite Viquerat, Et quoi qu'il ne croye cependant point que l'enfant qu'elle a mis dernièrement au monde soit à lui, il préfère de le reconnoître et accepter pour sien à soutenir un Procès [?] Demandant très humblement pardon de sa faute à Dieu, à la chambre, au public qu'il a scandalisé, et se recommandant très humblement à la bonté et clémence de leurs excellences.

Sur quoi il a été connu que l'on communiquera le tout à leurs Excellences du Suprême Consistoire

[…]

Dudit jour

On a fait convenir Jaques Duruz et Anne Guidoux femme de David Viquerat de Cronay pour leur communiquer l'Arrêt De LL. Ex du Suprême Consistoire en datte du 21. du courant qui porte qu'ils devront paroitre par devant LL [?] EE sur le Lundi 18 août prochain pour entendre jugement sur la faute d'adultère par eux commise

Ils sont parus l'un et l'autre et ont promis de se conformer au dit arrêt.

Ils ont payé chacun un Ecu neuf pour tous Emoluments des chambres, Cittation, Frais(?) et écritures.

Du dit Jour

On a fait convenir Jaques Duruz et Anne Guidoux femme de David Viquerat pour leur communiquer le teneur du Jugement que LL. EE du Suprême Consistoire ont pronnoncé contr'eux le 18 du Courant, qui adjuge audit Duruz le fils que ladite Viquerat a mis au monde en dernier lieu, qui condanne le même Duruz à 20 jours de Prison, et à une amende honorable par devant cette[dite] Chambre, Et qui condanne la[dite] Viquerat à une détention de 10 jours vu sa situation mélancolique

Ensuite, le[dit] Duruz a satisfait à l'article dudit arrêt qui le condanne à une amende honorable par devant cette [?] chambre

L'enfant illégitime dont il est question portera le prénom d'Abraham. Il est baptisé le 7 juillet 1766. La mention de son illégitimité, ainsi que de son attribution à **Jaques** figurent sur son acte de baptême (Eb40-3, p.155). Abram, fils de Jaques Duruz, communie à Pâques 1782. Et, le 4 avril 1794, il épouse Marianne, fille de François Potterat. Un indice fort nous permet ici de confirmer que nous sommes bien en présence du fils illégitime de Jaques. En effet, tous les autres conjoints sont situés par rapports à leurs père et mère, alors qu'Abram est donné pour fils de Jaques seul.

Revenons à *Jaques.* Aucune autre personne n'étant signalée à cette époque pouvant réunir, les qualités d'homme marié ayant femme et enfants ; comme décrit dans le texte du Consistoire, nous partirons donc du principe qu'il s'agit bien de lui, et nous poursuivons…

La nuit du 12 au 13 novembre 1769, Marie Besson décède. Elle est ensevelie le 14. Elle avait environ quarante ans.

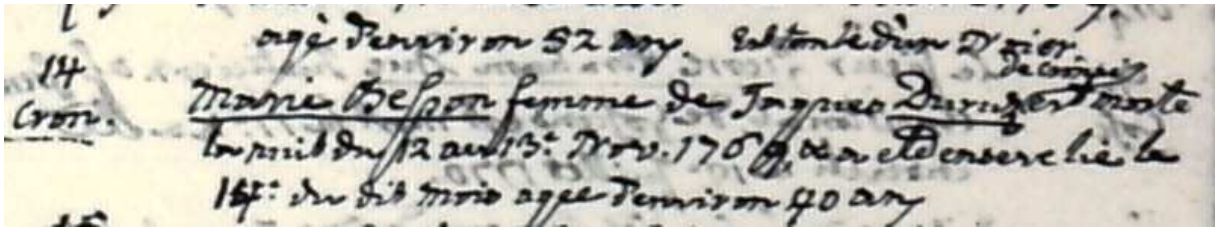

Une inscription très difficile à déchiffrer est ajoutée après son nom. Il doit s'agir de la cause du décès.

Jaques est veuf. Il a la charge de quatre enfants, car Jean Daniel Albert est décédé le 10 septembre 1768 des suites d'une dysenterie.

De 1773 à 1787 naissent cinq enfants de **Jaques** Duruz et Suzanne Rapin de Payerne, sa femme…

- Pierre Gabriel, en 1773
- Pierre Albert, en 1776
- Jeanne Marie, en 1779
- Jean Samuel[13], en 1783
- Et François Samuel en 1787

Aucun acte de mariage n'est découvert dans les registres paroissiaux de Cronay. Peut-être que le mariage a eu lieu à Payerne.

Difficile, par conséquent, de s'imaginer que nous sommes toujours en présence du même personnage. Et pourtant…

Sur les trois premiers actes, la filiation de **Jaques** n'est pas indiquée. Mais, sur les deux derniers, le ministre du Culte a eu l'excellente idée d'adjoindre la mention *fils de feu Jean Jaques*. Les doutes s'estompent…

C'est l'acte de naissance de Jeanne Marie qui va se révéler déterminant.

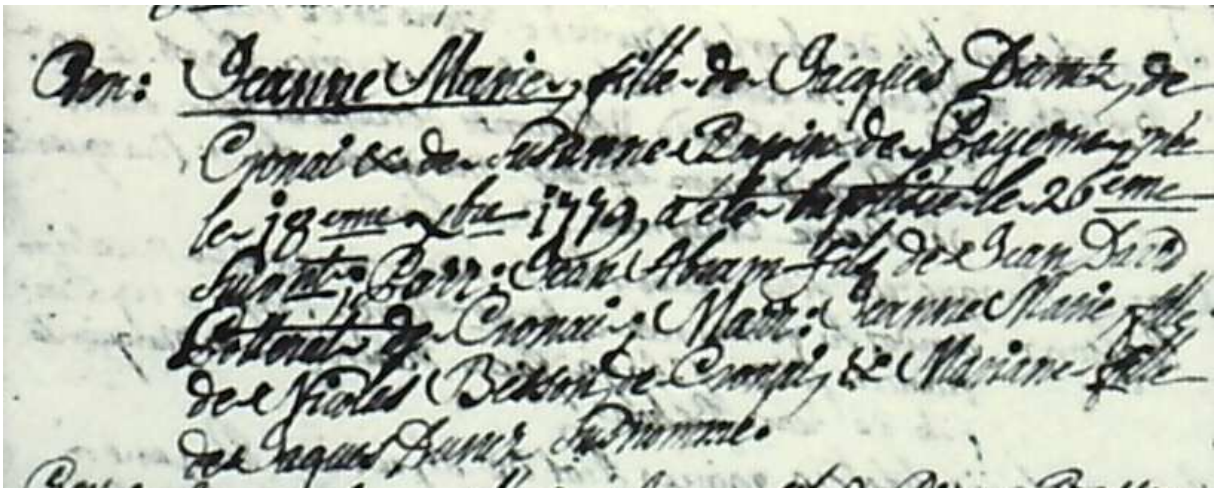

Déterminant pour quoi ? Diront les sceptiques. Une marraine de l'enfant se prénomme Marianne, et il est précisé qu'elle est la fille de **Jaques** Duruz susnommé. Or, aucun enfant, ni même du premier lit ne porte ce prénom !

Foin de scepticisme ! C'est compter sans la pugnacité du chercheur !

Malgré le relatif éloignement entre les deux prénoms, il se trouve que Rose Marie Louise, l'ainée du premier lit a dû, comme tous les jeunes du village communier vers l'âge de 16 ans. Et, qui communie à Pâques 1775 ? Marianne de **Jaques** Duruz.

De plus, c'est encore Marianne, fille de **Jaques** Duruz, qui épouse Samuel Besson le 31 juin 1783.

Là encore, aucune autre personne que Rose Marie Louise ne peut être la Marianne dont il est question ici. Et c'est donc bien la fille aînée de notre **Jaques** qui est la marraine de sa demi-sœur.

Ces changements de prénoms semblent d'ailleurs monnaie courante dans la famille, à commencer par **Jaques** lui-même. Ainsi, il est également fort probable qu'Elizabeth, la dernière fille du premier lit, se soit, par la suite, fait appeler Lisette. En effet, il est plus que vraisemblable que ce soit elle qui décède le 19 novembre 1778 à l'âge de 13 ans (elle avait fêté ses 12 ans le 10 septembre…).

[13] N.d.a. : Mon quadrisaïeul !

Jaques est cité encore quelques fois dans les années qui suivent, surtout en tant que grand-père sur les actes de naissance de ses petits-enfants. En effet, pour l'époque, une forte proportion de ses enfants lui survivront et feront souche.

Jaques décède le 3 octobre 1809 à l'âge de 76 ans et 5 mois. Sur son acte de décès, il porte le prénom complet qu'il avait reçu à sa naissance : **Jean Jaques**.

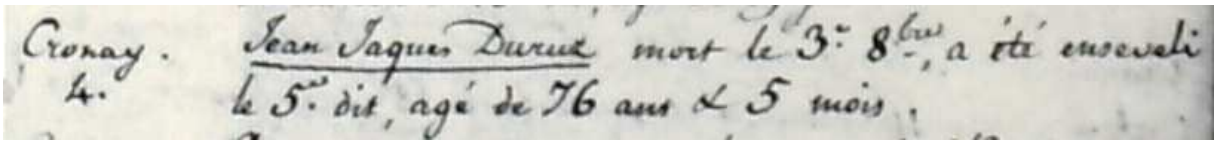
Cronay. 4. Jean Jaques Duruz mort le 3e 8bre, a été enseveli le 5e dit, agé de 76 ans & 5 mois.

Suzanne, dite Suzette Rapin lui survivra jusqu'en décembre 1822. Sur son acte de décès, on peut lire : *Veuve de **Jaques** Duruz de Cronay, agriculteur*.

Forts de la quasi-certitude de ce qui précède, nous pouvons maintenant nous pencher sur la descendance de **Jaques**. Il est intéressant de noter que, tout comme Israël et Jean Jaques, **Jaques** est le dépositaire de la plus grosse branche de la descendance. Toutefois, comme son père et son grand-père, **Jaques**, malgré ses neuf enfants, n'en verra que trois perpétuer son nom au village. Comme si ce nombre de trois représentait une limite qu'il n'était pas possible de dépasser en restant sur le territoire de Cronay. Nous reviendrons plus tard sur cette problématique de l'espace disponible…

Jaques a donc eu dix enfants en tout. De tous les enfants du premier lit, on ne retrouve aucune trace montrant qu'ils ont eu une quelconque descendance ni dans la paroisse, ni dans l'arrondissement d'état civil. Il en va de même pour Abraham, son fils illégitime.

Ce sont donc trois des fils de Suzette Rapin qui vont perpétuer le nom : Pierre Gabriel, Pierre Albert et Jean Samuel. Les deux premiers nommés vont donner à Jaques six petits-enfants qui seront en même temps six arrière-petits-enfants… En effet, Jean Samuel (1821), le fils cadet de Pierre Albert va épouser Marianne Duruz (1826) La petite fille de la branche ainée de son ainé Pierre Gabriel. C'est, dans la famille, le plus proche lien de parenté entre deux conjoints, de toute la période étudiée. Fait étrange à plus d'un titre, nous avons vu que le cadet de Pierre Albert se prénommait Jean Samuel. Non seulement son ainé avait déjà été prénommé Jean Samuel en 1804. Mais, de surcroît, lorsqu'il épouse Marguerite Vindayer le 20 novembre 1840, lui aussi conclut un mariage consanguin, puisque les deux époux sont en fait des arrière-arrière-petits-enfants d'Israël…

Autre fait marquant dans la descendance de Jaques, il émane de Jeanne Marguerite (1819), neuvième enfant de Pierre Albert, et la plus jeune de ses filles. Elle va épouser Jean **Samuel** Resin (~1807). Leurs quatre premiers enfants vont naître à Cronay entre 1844 et 1852. En 1856 et 1860 naitront encore deux enfants, mais cette fois les naissances sont enregistrées à Sétif et Coligny, chaque fois en tant qu'agriculteur, habitant de Bouhira. Nous sommes en Algérie, où les Resin ont émigré en famille.

Jules Resin, le dernier né, va, par ailleurs donner une large descendance à son père, puisqu'au moins neuf enfants avec Lucie Malherbe, son épouse vont être inscrits à son nom à Coligny, Amouchas, Colbert et Ampère. Il est alors inscrit comme propriétaire.

Rose et Jeannette, deux sœurs de Jules, nées à Cronay, vont également se marier en Algérie. Elles y contribueront respectivement aux familles Chappuis et Demange.

Nous ne saurons pas si ces familles sont restées ou non en Algérie après l'indépendance du pays. Peut-être sont-ils revenus en Suisse, peut-être sont-ils devenus des Français à part entière. Seule une étude approfondie de la famille Resin pourrait nous le dire ; mais ce n'est pas le propos de cette recherche.

*Pour le reste, et par pur plaisir, je me dois de signaler, dans la descendance de **Jaques**, que, dans la lignée de son fils Jean Samuel et Marianne Resin, on trouve Frédéric (1823), leur cadet, qui épouse Jeanne Henriette Viret. Leur dernier-né Henri (1868) épousera Fanny Constance Pahud. Leur puiné, Aimé Théophile (1900-1983) aura quatre enfants avec Jeanne Monneir, dont Gilbert Henri (1928-1989). Gilbert épouse Josette Roth en octobre 1953. De cette union naitront Monique (1957-1970) et Patrik (1961). Et Patrik, c'est moi ! D'où mon opiniâtreté à résoudre l'énigme de **Jaques**.*

ETIENNE (1740-1797)

Poursuivons maintenant l'étude de la lignée de Jean Jaques avec le deuxième des trois fis qui ont soutenu la descendance : Etienne Nicolas. Comme d'habitude, pourrait-on dire, Etienne Nicolas va traverser son existence avec le seul prénom d'Etienne.

Cinquième enfant de Jean Jaques, **Etienne** Nicolas va épouser Marianne, dite Marie, Barjin le 10 février 1773. Ils auront deux filles et cinq fils. Si l'on ne s'en tient qu'aux registres de Cronay, son seul fils à lui permettre d'avoir des arrière-petits-enfants sera Pierre (1793-1861). Ce dernier aura effectivement neuf enfants, avec Marguerite Viquerat. Au moins quatre d'entre ses fils auront, à leur tour, des enfants. Ce qui semble contrevenir au constat des trois enfants au maximum fait lors de l'étude de La série *Israël - Jean Jaques - **Jaques***. Il y a toutefois une explication à cette exception. Deux d'entre les fils de Pierre sont à mettre en évidence, car ils ont contribué, dans une large mesure, à répandre le nom de Duruz de par le vaste Monde. Il s'agit de Jean Abram (1824-1871) et Jaques (1833-1881). En effet, tous deux ont émigré en Australie.

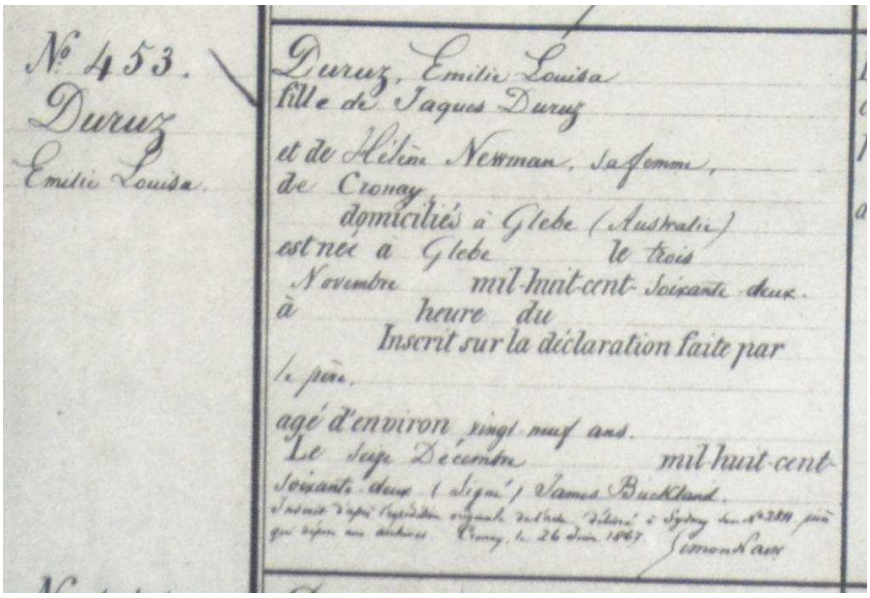
N° 453.
Duruz
Emilie Louisa.

Duruz, Emilie Louisa
fille de Jaques Duruz
et de Hélène Newman, sa femme,
de Cronay
domiciliés à Glebe (Australie)
est née à Glebe le trois
Novembre mil-huit-cent-soixante deux.
à heure du
Inscrit sur la déclaration faite par
le père,
agé d'environ vingt neuf ans.
Le sept Décembre mil huit-cent-
soixante deux. (Signé) James Buckland.

À ce jour, les détails manquent pour faire le tracé précis du parcours de ces deux branches expatriées. Néanmoins, les nouvelles technologies permettent des miracles, et des contacts ont été liés avec l'extrémité du rameau de Jean Abraham. Non seulement en Australie, mais aussi au Canada. On a parlé d'une très ancienne correspondance adressée à Jean Abraham depuis Cronay qui aurait été conservée…

JEAN FRANÇOIS (1743-1806)

Avant de clore la description de la branche de Jean Jaques, il faut tout de même signaler que Jean François, malgré que sa descendance soit moins nombreuse, et qu'elle ait moins fait parler d'elle, voit quand-même neuf arrière-petits-enfants poursuivre sa lignée. L'un d'eux se prénomme Julien ; il est né le 29 janvier 1854. Hormis le fait que dans sa nécrologie, nous pouvons lire qu'il a consacré une bonne partie de sa vie à Cronay, notamment comme municipal, Julien est de plus le grand-père de Pierre. Celui-là même que mes concitoyens m'ont si souvent attribué comme père[14], et avec lequel j'avais entrepris mes premières recherches à Donneloye.

Alors, oui ! Le Pierrot et moi, nous sommes bel et bien cousins, mais au treizième degré. Ça ne fait pas grand-chose. Peut-être que ça porte chance. Dans tous les cas, je suis heureux de l'avoir découvert !

CANTON DE VAUD

CRONAY. — *Nécrologie.* — Mercredi 28 mars, Cronay était en deuil, dit la *Revue*. La mort venait de lui ravir un excellent citoyen et samedi 31 mars un imposant cortège accompagnait au champ du repos, la dépouille mortelle de M. Julien Duruz, enlevé à l'affection des siens et de ses concitoyens, après une pénible maladie, à l'âge de 69 ans.

Secrétaire municipal à dix-neuf ans déjà, puis municipal, vice-président de la municipalité, boursier communal, M. Duruz a rempli sans interruption ces fonctions pendant près d'un demi-siècle avec autant d'aptitude que de dévouement.

En sa qualité de conseiller de paroisse et à plusieurs reprises délégué à l'arrondissement, de membre, puis président de la commission scolaire jusqu'à sa fin, le défunt s'est acquitté de ses nombreux devoirs avec la simplicité et l'esprit avisé qui le caractérisaient.

A côté de son domaine, qu'il cultivait en agriculteur expérimenté, J. Duruz a été appelé à étendre son activité comme inspecteur du bétail et membre de tous les comités des sociétés agricoles locales.

Cronay gardera un souvenir reconnaissant et ineffaçable de ce bon citoyen.

Extrait de la Feuille d'avis de Lausanne du 4 avril 1923, page 11

BRANCHE D'ABRAHAM ISAAC (1693-1753)

La dernière des trois branches issues d'Israël est celle d'Abraham Isaac. La plupart des actes le concernant font état du seul prénom d'Isaac. Aussi, c'est ainsi que nous l'appellerons par la suite. Cette branche va quelque peu faire exception, puisqu'un seul de ses six enfants aura, lui-même, des arrière-petits-enfants à Cronay. Il s'agit de Jean Pierre (1740-1812). Il est le cadet des enfants d'Abraham Isaac et de Madeleine Gondoux, sa femme.

Avant de nous intéresser à Jean-Pierre, une autre histoire est à relever parmi les enfants d'Isaac. Il s'agit d'un récit concernant Elizabeth(1738), la plus jeune des trois filles de la famille.

ELIZABETH

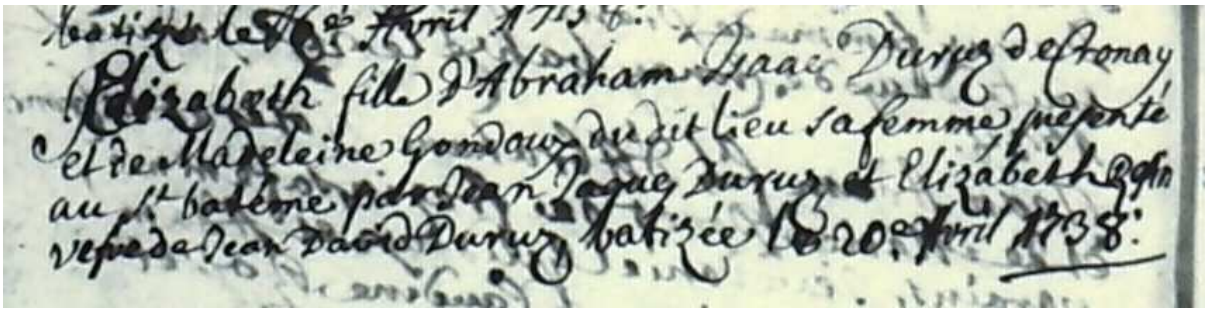

EXTRAIT DU REGISTRE EB40-3, PAGE 8

Les carnets du consistoire de Cronay sont un exemple de source historique pouvant fournir quelques anecdotes. Cette institution, introduite par les Bernois dans la seconde moitié du XVIème siècle, était chargée de juger sur le plan local des actes contraires à la morale de l'église réformée. C'est déjà de ces carnets que provient la relation de la naissance du fils illégitime de

[14] Voir : Avant-propos

Jaques. C'est donc cette même source qui nous permet de relater une petite histoire de la pauvreté ordinaire : Celle d'Elizabeth Duruz.

Fille d'Abraham Isaac et de Madeleine Gondoux, elle est baptisée le 20 avril 1738 à l'église de Cronay. Elle a pour parrain Jean Jaques Duruz et Elizabeth Resin, veuve de Jean David Duruz

Elle perd son père en 1753 alors qu'elle est âgée de quinze ans. Deux ans plus tard, on suit sa trace dans les archives paroissiales, alors qu'elle reçoit la communion, le jour de Pâques 1755.

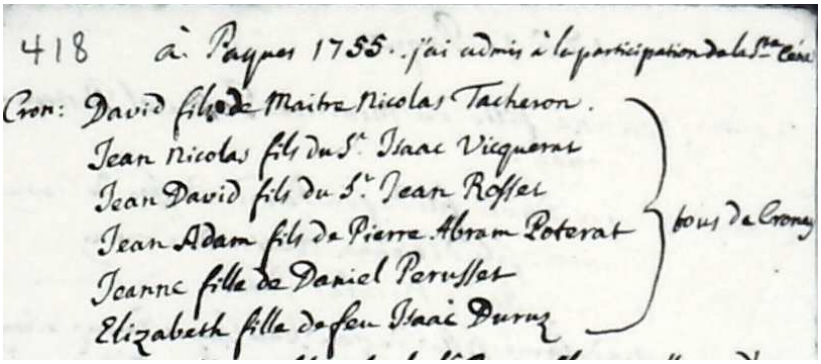
418 à Paques 1755. j'ai admis à la participation de la S.te Cene
Cron: David fils de Maitre Nicolas Tacheron.
Jean Nicolas fils du S.r Isaac Vicquerat
Jean David fils du S.r Jean Rosset
Jean Adam fils de Pierre Abram Poterat
Jeanne fille de Daniel Perusset
Elizabeth fille de feu Isaac Duruz
tous de Cronay

Cinq années passent avant que le vendredi 13 juin 1760, on la retrouve devant le consistoire de Cronay, présidé par le sieur juge Nicolas Pittet. Le texte ci-dessous est une adaptation en français moderne des pages 13 et 14 des registres du consistoire de Cronay (ACV, cote Bda40-1)

[…]

Est parue Elizabeth fille du défunt Isaac Duruz du dit lieu, laquelle a confirmé la déclaration qu'elle a fait au sieur président vendredi dernier, d'être enceinte du fait de François fils de François Charles d'Opens, valet de la veuve d'Abraham Pigueiron de Cuarni, qui l'est allé voir trois fois différentes dans le mois d'avril dernier, à Villars-Rouliez où elle est en service, ayant eu sa compagnie à chaque fois.

[…]

Le fait est que le dit François Charles, bien qu'il ne se soit pas présenté lors de sa première citation à comparaitre devant le Consistoire, va devoir épouser Elizabeth pour assumer sa coupable légèreté… Ce sera chose faite, en l'église de Cronay, le 16 octobre 1760.

Ainsi, c'est bien en tant que femme de François Charles qu'elle est citée comme marraine d'Elizabeth Duruz, fille de **Jaques** et Marie Besson, lors de son baptême, le 21 septembre 1766 (Eb40-3, p.156).

C'est neuf ans plus tard, le vendredi 29 avril 1769 que l'on retrouve Elizabeth devant le consistoire de Cronay, toujours présidé par Nicolas Potterat. Voici ce qu'on lit en substance dans les pages 52 et suivantes :

S'est présentée Elizabeth Duruz, femme de François Charles d'Opens, âgée d'environ trente-deux années, demeurant à Cronay, laquelle a l'honneur d'exposer qu'elle serait mariée depuis environ neuf années, sans cependant n'avoir jamais demeuré avec son mari, vu leur pauvreté réciproque, et le peu de bonne intelligence qui a régné entre eux.
Qu'ils continuèrent après leur mariage à servir l'un et l'autre pour gagner leur vie.

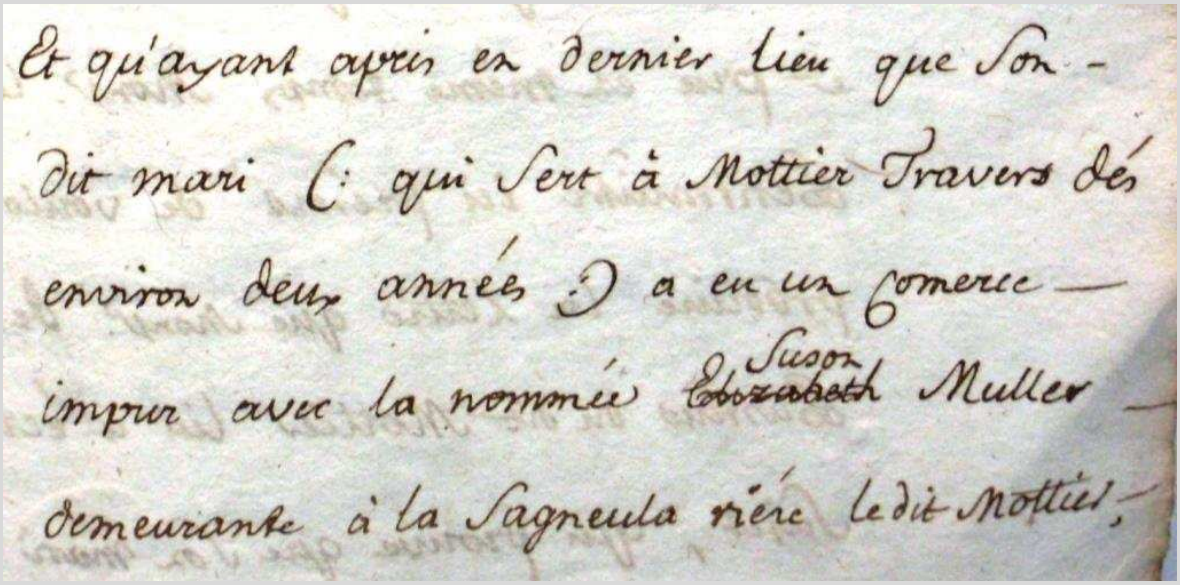
Et qu'ayant appris en dernier lieu que Son-
dit mari (: qui Sert à Mottier Travers dés
environ deux années :) a eu un Comerce —
impur avec la nommée ~~Elizabeth~~ Suson Muller —
demeurante à la Sagneula rière ledit Mottier;

qui a déclaré le onzième mars dernier, sur le petit lit, que la fille qu'elle venait de mettre au monde était bien du fait des œuvres du dit Charles ; Elle (Elizabeth) s'était transportée au dit Mottier quelques jours avant Pâques pour s'assurer du fait.

Qu'elle avoit découvert qu'effectivement cela n'étoit que trop vray, comme il se voit par l'Acte signé Guyenes, ici produit, dont elle requiert que lecture soit faite, et prie en même temps, Monsieur le Ministre Petitmaitre ici présent de vouloir bien produire la lettre que Monsieur de Montmollin, pasteur du dit Mottier lui a écrite à ce sujet, qui prouve que son mari a accepté et reconnu le dit enfant pour sien.

En conséquence de quoi, l'adultère de son mari étant prouvé au désir (?) des lois, elle prie la vénérable chambre de faire parvenir à leurs excellences du suprême consistoire sa très humble demande à obtenir sa lettre de divorce.

Toujours est-il que, de suppliques en demandes, la requête se perd… Malgré l'intervention de Jean Pierre, frère d'Elizabeth, le 13 août, les carnets ne révèlent pas l'épilogue de cette histoire, les papiers s'étant perdus en chemin…

Pourtant, le 19 août 1771, on peut lire, à la page 39 du registre Eb40-4 les lignes ci-contre :

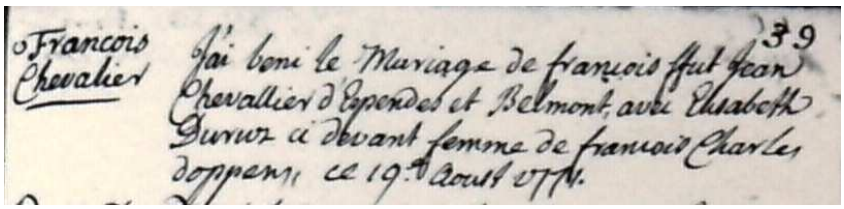
39
Francois Chevalier
Jai beni le Mariage de francois fils Jean Chevallier d'Ependes et Belmont, avec Elisabeth Duruz ci devant femme de francois Charles doppens, ce 19.e Aoust 1771.

Outre le fait qu'Oppens a retrouvé son deuxième « p », cette publication nous apprend que divorce, il y a bel et bien eu ! Du coup, Elizabeth disparait des registres de Cronay ; souhaitons qu'elle ait trouvé, du côté d'Ependes, un époux plus présent que son précédent François.

JEAN PIERRE (1740-1812)

Des dix enfants de Jean Pierre, trois lui donneront de la descendance à Cronay sur, au moins, trois générations. Premièrement, sa fille Jeanne Marie (1770) qui épousera David Vindayer. C'est notamment leur fille Marguerite (1809) qui va épouser son cousin remué de germain[15], Jean Samuel, fils de Pierre Albert Duruz[16].

Jaques (1772-1832), le cinquième enfant et troisième fils de Jean Pierre, épouse Marianne Roully. Ils auront neuf enfants. Le seul petit-fils né Duruz à Cronay, et issu de ce couple, se prénommera Jean François (1843). La plus forte branche de la descendance de Jaques sera, à l'époque, issue de sa fille Suzanne Catherine (1807). Ils porteront le nom de leur père : Jean Abram Potterat.

C'est Pierre Nicolas (1736-1832), le sixième enfant de Jean Pierre qui aura le plus de descendance. Avec Jeanne Salis, sa femme, ils auront en effet huit enfants. Deux de ces derniers, lui donneront treize petits-enfants. Le nombre aidant, c'est également l'un d'entre eux, Jean (1844) qui va faire parler de lui.

Jean est le fis de David de Pierre Nicolas Duruz. Il est né le 12 décembre 1844.

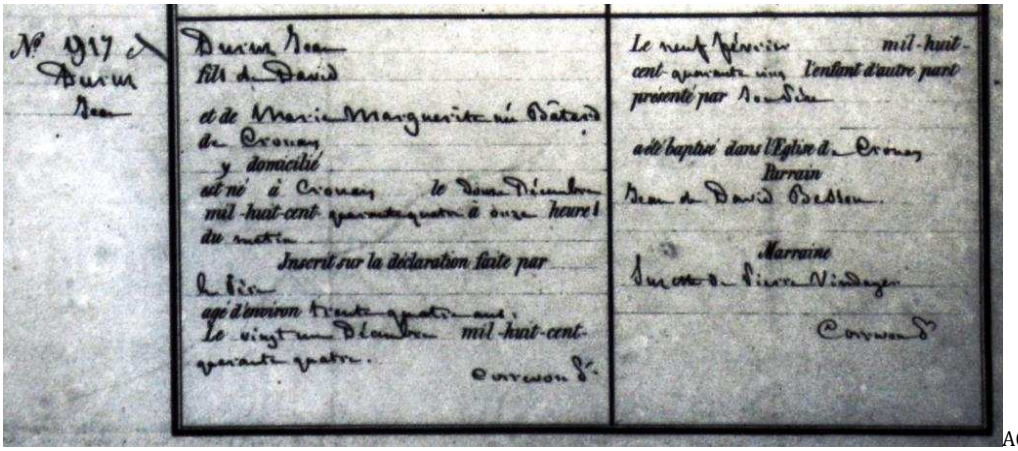

ACV, Ed40-1, p.330

Qui irait imaginer, à la lecture de cet acte, que le hasard des recherches permettrait de retrouver, dans la presse Lausannoise, le récit qui va suivre.

L'affaire se déroule en 1899. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, des habitants de Cronay voient de la fumée s'échapper d'une maison, propriété de l'hoirie Besson, et habitée par les époux Nobs. L'alarme est donnée, et le sinistre est rapidement circonscrit. Seuls les rideaux d'une fenêtre sont entièrement consumés. Il semble qu'il soit alors de notoriété publique que le dénommé Jean Duruz soit l'ennemi déclaré des Nobs. Il semble en effet que la haine vouée aux Nobs remonte au refus de madame devant les propositions malhonnêtes de Duruz. Jean est donc immédiatement suspecté, et un mandat d'arrêt est lancé contre sa personne.

Se sentant traqué, Duruz prend les devants. Il s'arme d'un fusil, fracture la maison de Ch.-L Duruz[17], y dérobe sept à huit kilos de fromage, et part se réfugier dans les bois.

Une fois localisé par la maréchaussée non loin du village, Duruz ne dépose pas les armes pour autant. Il va jusqu'à mettre en joue, par trois fois le gendarme Cosendey qui le traque.

---

[15] Expression vaudoise pour « issu de germain »
[16] Voir page 26
[17] Probablement *Charles Louis*, au vu des prénoms en vogue à l'époque.

Cosendey et son collègue Fromentin, flanqués de trois autres gendarmes, arriveront néanmoins à lui mettre la main au collet. Duruz, gêné par son manteau, n'arrive alors pas à faire usage de l'arme qu'il porte à l'épaule. Nous sommes le 18 septembre. Duruz est écroué à Yverdon.

Interrogé, Duruz avoue son forfait. Il tente de le minimiser en affirmant qu'il ne voulait que faire une plaisanterie. Mais son passé judiciaire[18], et la forte odeur de pétrole qui régnait chez les Nobs après son passage, permettent de mettre son propos en doute.

Maître Charles Pilicier, avocat à Yverdon, est commis d'office pour assurer sa défense. Il sera jugé à Yverdon, le 16 novembre.

En fait, il ne sera jamais jugé. Il en décidera lui-même autrement… C'est, en effet, le matin même de son procès que l'on apprend dans la presse du canton que :

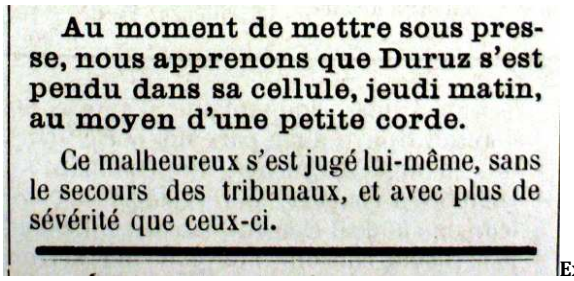
Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Duruz s'est pendu dans sa cellule, jeudi matin, au moyen d'une petite corde.

Ce malheureux s'est jugé lui-même, sans le secours des tribunaux, et avec plus de sévérité que ceux-ci.

Extrait du Journal d'Yverdon du 18 septembre 1899

Triste épilogue à une sombre histoire. Une de celles qui aura fait suffisamment de bruit pour susciter l'intérêt de la presse vaudoise ; et, déjà à cette époque, la presse s'intéresse ne surtout qu'aux trains qui ne sont pas à l'heure…

La fin tragique de Jean Duruz clôt la relation des découvertes faites au gré des recherches entreprises. Certes, cette brève histoire des *Duruz* compte beaucoup de personnages pour relativement peu de faits. Il se trouve que les documents parcourus ne sont, dans le fond qu'une longue énumération de naissances, de communions, de baptêmes, de mariages et de décès… Les 1064 inscriptions faisant état d'un ou plusieurs Duruz auront toutefois permis de mettre un peu d'ordre dans ce bosquet composé de quatre arbres généalogiques descendants.

Avant même de poursuivre les recherches, il reste toutefois des Duruz, surtout des femmes, qui apparaissent en tant que mères, et que l'on ne peut pas clairement identifier en l'absence de leur acte de mariage. Il y a également des morts qui ne sont pas répertoriés à la naissance. Et enfin, une bonne proportion de personnes dont on perd la trace, sans qu'aucun document ne soit en mesure de nous dire où ils sont allés.

LA RÉPONSE

La question titre de cet ouvrage, comme toutes les questions, mérite bien qu'on y apporte une réponse.

Nous l'avons vu, des quatre souches initiales, deux sont plus que probablement éteintes. C'est une certitude pour celle de Pierre, et un léger doute peut subsister quant au fait que la souche de Jean Pierre perdure aujourd'hui encore. En effet, cela dépend du fait que Pierre, son arrière-petit-fils soit parti procréer sous d'autres cieux.

[18] Il a déjà été condamné à un an de réclusion en 1867 et 1895 pour délit de menaces. Une des peines avait été commuée en internement psychiatrique.

Jusque-là, dans ce bref rappel, je ne peux m'empêcher de penser au film « *Rrrrrrrrrrrrrrr !* », qui m'a beaucoup fait rire. Ceux qui connaissent comprendront…

Il nous reste à coup sûr, deux souches dont la sève s'écoule encore. L'une pour laquelle c'est une certitude : Celle d'Israël. Faute de quoi ce travail n'aurait jamais vu le jour. L'autre, celle de Jean François, bien qu'elle n'ait tenu qu'à la descendance de Jules et François devrait encore compter des représentants nommées Duruz. Le suspense durera jusqu'à l'ouverture au public des registres postérieurs à 1875…

Il est donc temps de poser une dernière carte sur la table. L'acte de naissance de Jean François d'Israël.

Archives Cantonales Vaudoises, registre Eb40-1, page 12

Roulement de tambour…

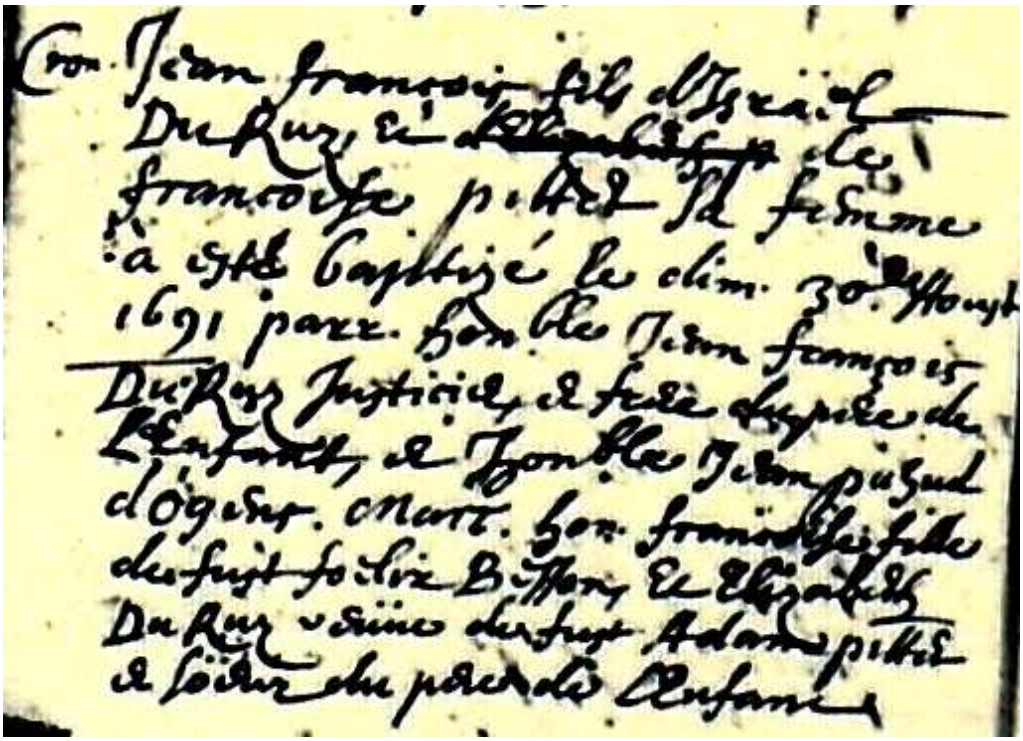

Un grand merci à Monsieur le pasteur Tacheron d'avoir pris soin de relever tous ces détails !

Sur cet acte, nous voyons clairement que Jean François Du Ruz est le frère d'Israël. Du coup, il devient possible de répondre que oui ! Tous les Duruz, bourgeois de Cronay et y demeurant en 1880 sont, sans aucun doute, cousins. Les plus éloignées le sont au 13ème degré.

Depuis lors, de cinq à sept générations peuvent descendre des derniers-nés des registres consultés. On devrait donc trouver, aujourd'hui des cousinages jusqu'au 25ème degré !..

CONCLUSION

Voilà, comme toute étude, il faut fixer un terme aux recherches qui y sont relatées. Cette fin se trouve ici. Au vu de tout ce qu'il reste à investiguer, il est à souhaiter qu'un *tome II* soit mis en chantier sans tarder. Rassurez-vous, c'est déjà chose faite. Bien que tenant à ne parler, dans ce travail, que des personnages rencontrés aux archives cantonales dans leur état actuel, la suite est déjà en préparation.

ATTENTES

Come déjà évoqué dans les propos préliminaires, la mise à disposition d'informations prend des tournures exponentielles sur le *net*. Malgré cela, afin de rester dans le domaine de l'étude sérieuse, quelques projets sont encore en attente.

En tout premier lieu, la mise à disposition du public des archives de l'État civil postérieures à 1875. Il s'en faut, en effet, de peu pour que le lien puisse être établi avec les multiples branches maintenant éparpillées dans le canton et ailleurs. Les naissances, et surtout les mariages survenus entre 1776 et 1910 devraient, selon mes sources, être bientôt consultables… À la lenteur près des procédures administratives qui régissent leur transfert aux archives cantonales… Un nombre assez considérables d'actes devrait alors permettre de constater si les branches en danger ont subsisté ou non.

Une autre attente concerne le fonctionnement du contrôle des habitants de manière générale. Malgré le passage à l'informatique et les énormes capacités de traitement centralisé de l'information, il est difficile d'imaginer à quel point il est compliqué, de connaitre ne serait-ce que l'effectif, à ce jour, des Duruz bourgeois de Cronay. Deux critères, trente lois et réglementes qui fournissent des raisons de ne pas donner l'information… Ce serait tellement plus simple si le bon sens prévalait ! Un de mes vœux les plus chers serait, en effet de réunir tous les Duruz lors d'une manifestation dédiée à la famille. Histoire de mettre des têtes sur tous ces noms, se retrouver autour d'un verre, ou plus, à la Mécanique[19], serait pour moi un vrai bonheur.
À cette occasion, d'autres *Duruz* pourraient fournir des renseignements sur leur propre branche en venant la greffer à l'un ou l'autre des rameaux présentés dans ce travail. Les lignées cognatiques seraient les bienvenues !
Pour le reste, les faire-part de deuil parus ces cent dernières années, ainsi que quelques articles de presse, ont déjà bien contribué à constituer des fragments qui ne demandent plus qu'à être assemblés.

Ça, c'était pour faire le lien entre ce travail et notre époque… Reste qu'entre les bribes recueillies pour 1482 et la naissance de Suzanne de Jean François, en 1687, nous n'avons rien, ou presque. Cette quête de renseignements anciens pourrait bientôt bénéficier de la numérisation des terriers de Cronay, sorte de registre foncier de l'époque. Ce devrait être chose faite dans les mois qui viennent. Gageons qu'au moins, ces documents permettront de déterminer le nom du père de Jean François, Israël et Elizabeth Du Ruz. J'ai bon espoir !

Fait à Yverdon-les-Bains en 2013
Patrik Duruz

[19] Grande salle de Cronay